



Pôle Environnement, Développement Durable et Transition Ecologique



RAPPORT ANNUEL 2020

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Rapport présenté par Mme Elisabeth Rezer-Sandillon, Vice-présidente de la COBAS, et adopté en conseil communautaire le 28 juin 2021

Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-086-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



SOMMAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-086-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021



SYNTHESE ET CHIFFRES-CLES	5
1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS	5
2. LES FAITS MARQUANTS EN 2020	6
a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers	6
b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers	6
c. Faits marquants en matière de réduction de déchets	6
d. Faits marquants concernant la collecte et traitement des déchets ménagers	6
3. LA GESTION DES DECHETS EN 2020	8
4. LES MODES DE TRAITEMENT EN 2020	9
5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2020	9
a. Fonctionnement	9
b. Investissement	10
c. Bilan	10

DESCRIPTION DU SERVICE	11
1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS	11
2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE	11
3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL	12
a. Les ressources humaines	12
b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail	13
c. La formation	14

INDICATEURS TECHNIQUES	15
1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE	15
2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PREVENTION ET DU TRI	16
3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	17
a. La gestion du matériel roulant	17
b. La gestion des bacs	18
c. La collecte des déchets ménagers et assimilés	19
d. La collecte des déchets assimilés	23
4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	25
a. La valorisation matière	25
b. La valorisation biologique	26
c. La valorisation énergétique	27
d. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)	28

INDICATEURS FINANCIERS	29
1. LE FONCTIONNEMENT	30
a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement	30
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement	31
2. L'INVESTISSEMENT	34
a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement	34
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement	35
3. LES MARCHES ET PRESTATIONS	36
a. Les marchés conclus en 2020	36



- b. Les principales prestations de transport et traitement des déchets 36

ANNEXE 1 : ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI 37

1. A LA RENCONTRE DES USAGERS 37
2. ANIMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES 37
3. SENSIBILISATION AU COURS DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES..... 38
4. AUTRES SENSIBILISATIONS 38

ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT 39

1. LE CENTRE DE TRANSFERT 39
3. LE CENTRE DE VALORISATION 41
4. LE CENTRE DE TRI 43
5. LES INSTALLATIONS DES UNITES DE VALORISATION ENERGETIQUES ET DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX..... 44
 - a. Unités de Valorisation Energétiques (UVE) à Bègles et Cenon 44
 - b. ISDND à Aire sur l'Adour..... 44

ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE 45

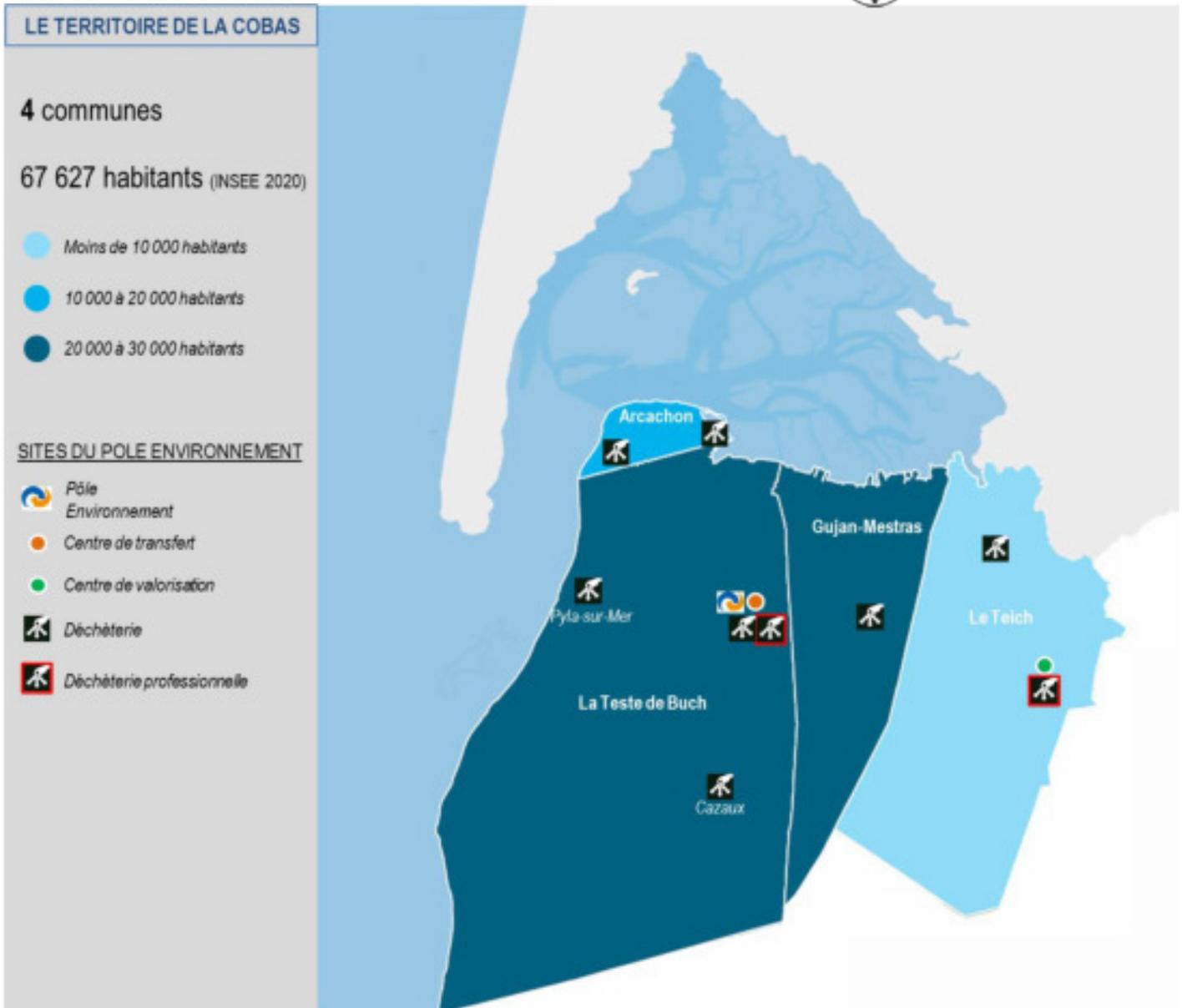
1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA) 45
2. LA COLLECTE DES BIODECHETS (DECHETS DE JARDIN) EN PORTE-A-PORTE..... 47
3. LA COLLECTE EN DECHETERIES 47
4. SYNTHESE SUR LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGERS ET ASSIMILES (DMA)..... 51
5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS 52
6. SYNTHESE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2020 53

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS 54



SYNTHESE ET CHIFFRES-CLES

1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS



Remarques :

- **Population de référence** : La COBAS compte, au plus fort de la fréquentation estivale, une population atteignant près de 250 000 habitants, contre 67 627 habitants permanents. La population pondérée sur l'année est approximativement équivalente à la population DGF¹, soit **84 557 habitants en 2020**.

Les données de ce rapport sont calculées à partir de la population DGF.

¹ Population DGF = population totale + 1 habitant par résidence secondaire + 1 habitant par emplacement de caravane en aire d'accueil.

2. LES FAITS MARQUANTS EN 2020

a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers

La COBAS a mis en œuvre tous les moyens disponibles pour assurer le maintien du service public de collecte et traitement des déchets ménagers, notamment lors du confinement au printemps 2020 lié à la crise sanitaire (COVID-19).

Le Pôle Environnement de la COBAS a ainsi adapté ses services et moyens pendant la crise sanitaire, avec :

- Le renforcement des EPI pour la protection des agents de la COBAS ;
- La réalisation de protocoles sanitaires pour l'ensemble des services du Pôle, pour limiter au maximum les risques de contamination et/ou propagation du virus ;
- L'arrêt de la collecte sélective en porte-à-porte des emballages recyclables du 18 mars au 15 avril, afin d'assurer la collecte des ordures ménagères résiduelles ;
- La fermeture aux particuliers des déchèteries (du 17 mars au 12 mai).

b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers

Les travaux de rénovation et/ou mise aux normes des installations se sont poursuivis en 2020 avec notamment :

- Au centre de valorisation, la réfection d'une lagune de la plateforme de compostage et la reprise d'enrobés ;
- A la déchèterie d'Arcachon, des travaux de réparation du local « gardien » suite aux dégradations subies lors d'une tempête (toiture arrachée).

c. Faits marquants en matière de réduction de déchets

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2018-2023 a finalisé sa troisième année, avec une baisse significative des déchets ménagers et assimilés (hors inertes) de 25,8 kg/hab.

Pour rappel, ce programme a pour objectif de respecter a minima les objectifs nationaux définis par la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), ce qui se traduit sur le territoire de la COBAS par une baisse des déchets ménagers et assimilés (DMA) d'environ 19 kg/hab./an sur la période 2018-2023.

- Objectif du PLPDMA : - 19 kg/hab./an
- Déchets ménagers et assimilés en 2023 : 606 kg/hab.

Parmi les faits marquants en 2020 concernant la prévention des déchets, il faut retenir la réalisation d'un **guide « famille presque zéro déchet »** et d'un **guide des bonnes pratiques pour la gestion des biodéchets des professionnels**.

d. Faits marquants concernant la collecte et traitement des déchets ménagers

Le Pôle Environnement a continué en 2020 sa politique de renouvellement du parc de véhicules destinés à la collecte ou au transport des déchets, avec l'acquisition de **deux bennes à ordures ménagères (BOM)**, d'une **benne compactrice** pour la collecte des points d'apports volontaire et d'une **polybenne**.



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-086-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



Benne compactrice à chargement vertical

La COBAS a également acquis du matériel d'exploitation plus performant au centre de valorisation, à savoir une **pelle hydraulique**.



Pelle hydraulique industrielle sur pneus avec cabine réhaussée

L'installation de conteneurs enterrés s'est poursuivie en 2020, avec la mise en place de **6 nouvelles bornes enterrées** ce qui porte le parc actuel à 73 bornes enterrées.

Afin d'optimiser la collecte des conteneurs aériens ou (semi-)enterrés, la COBAS a équipé l'ensemble du parc de conteneurs de **sondes de télérelève** permettant de suivre en temps réel le taux de remplissage des bornes.

La COBAS a acquis un véhicule équipé d'une **machine anti-tag** ainsi que d'un **nettoyeur haute-pression**.

En déchèterie, la COBAS a installé des **compacteurs** pour sécuriser les apports et optimiser le transport.



Compacteurs pour déchèteries

Enfin, de **nouvelles filières de tri** en déchèteries sont proposées aux particuliers (petits extincteurs, couettes et coussins) et aux professionnels au centre de valorisation (plâtre).

3. LA GESTION DES DECHETS EN 2020



LA GESTION DES DECHETS EN 2020

Production annuelle

89 206 tonnes

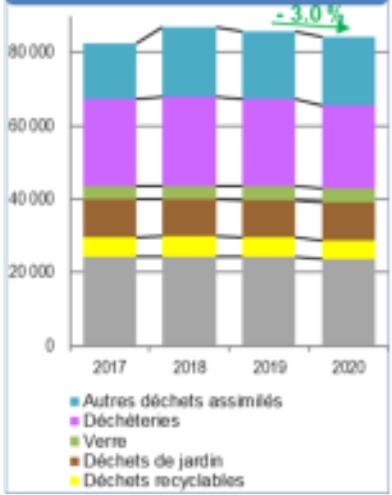
65 500 tonnes
Déchets ménagers

23 706 tonnes
Autres déchets assimilés

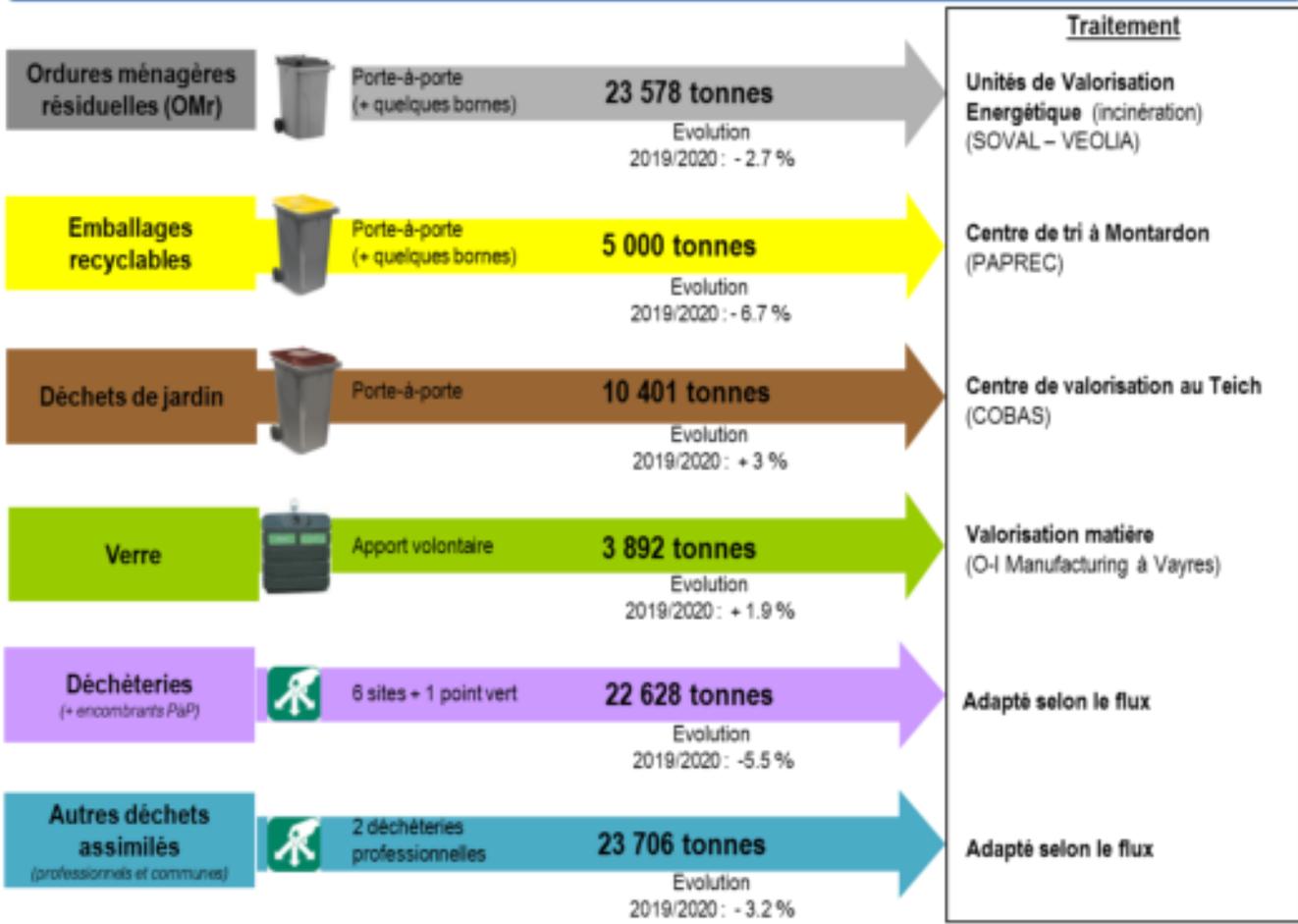
773.2 kg/hab./an

87.9 %
de déchets valorisés

Evolution des tonnages



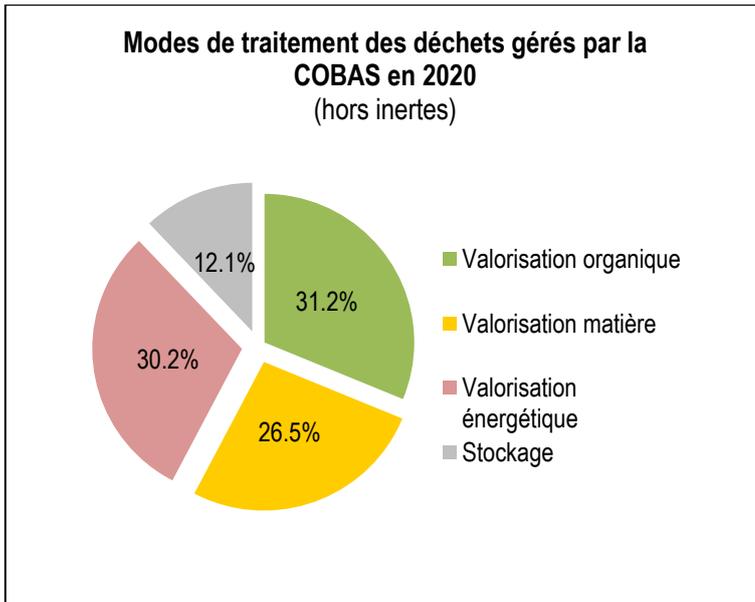
Répartition des déchets par flux



4. LES MODES DE TRAITEMENT EN 2020

Le taux de valorisation de la totalité des déchets pris en charge par la COBAS (hors gravats et inertes) est de **87,9 %**, contre un taux de valorisation de 57,2 % en 2019 : cette augmentation est principalement liée au changement du mode de traitement des ordures ménagères résiduelles, qui étaient enfouies jusqu'au 31 décembre 2019, et qui sont maintenant envoyées dans des unités de valorisation énergétique (UVE).

La valorisation organique est le principal mode de traitement des déchets pris en charge par la COBAS (31.2 % des tonnages). La valorisation énergétique et la valorisation matière des déchets représentent respectivement 30,2 % et 26,5 % des tonnages.



La Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe :

- Un taux de valorisation matière ou organique des déchets non dangereux non inertes de 55% en masse à l'horizon 2020, et de 60% à l'horizon 2025.

Taux de valorisation matière ou organique des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la COBAS en 2020 : 57,7 %.

→ **Objectif atteint.**

- De réduire de 30% les quantités de déchets non dangereux non inertes enfouis à l'horizon 2020, par rapport aux quantités de 2010, et de 50% en 2025.

Evolution des tonnages des déchets non dangereux non inertes enfouis entre 2010 et 2020 : - 77 %

→ **Objectif atteint.**

5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2020

a. Fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 17,71 M€, et est en hausse par rapport à l'année 2019 (+ 2,39 M€). Cette augmentation est pour partie liée à la hausse des coûts de traitement des ordures ménagères résiduelles.

Les recettes de fonctionnement (18,85 M€) ont augmenté de 3 %, ce qui est principalement lié à la hausse des recettes provenant de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui représente environ 75 % des recettes de fonctionnement.



b. Investissement

Les dépenses d'investissement (3,45 M€) ont augmenté en 2020 (+ 1,13 M€), ce qui est principalement lié à l'acquisition de nouveaux véhicules de collecte et d'équipements de pré-collecte (caissons et compacteurs en déchèteries et conteneurs enterrés).

Les recettes d'investissement s'élèvent à 2,82 M€ en 2020.

c. Bilan

A l'instar des années passées, le budget « Environnement » s'équilibre en 2020, sans emprunt, sans subvention d'équilibre et sans augmentation du taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).



DESCRIPTION DU SERVICE

1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS

La COBAS exerce sa mission de service public d'élimination des déchets dans le cadre législatif défini notamment par les articles L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

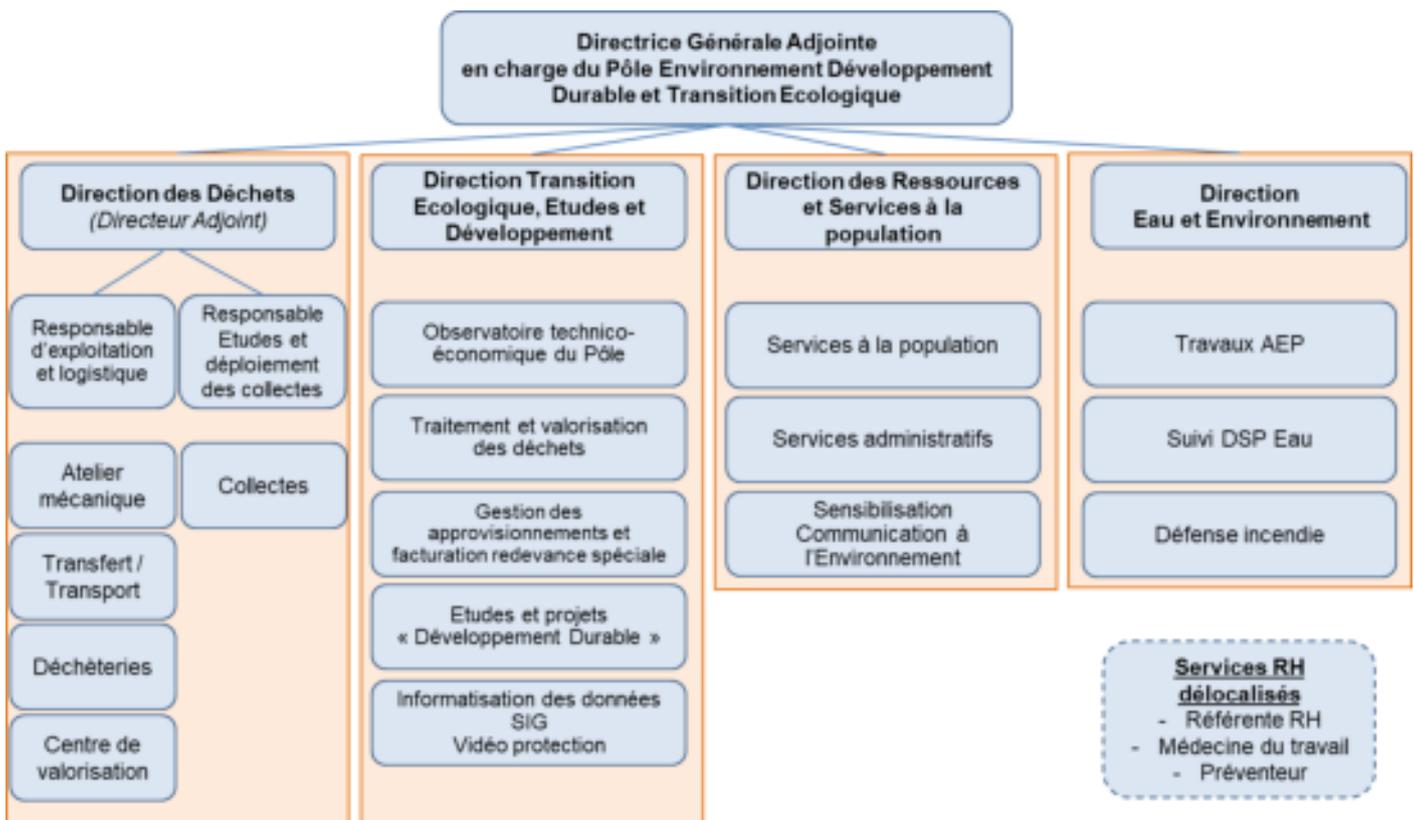
La COBAS dispose de la compétence globale de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'agglomération.

La pré-collecte (gestion des bacs et des colonnes aériennes ou enterrées), la collecte des déchets ménagers, les déchèteries et le centre de transfert sont gérés **en régie directe**.

Le transport est assuré selon le flux concerné **en régie directe ou par des prestataires privés**.

Le traitement est assuré selon le flux concerné **en régie directe** (centre de valorisation des déchets au Teich) **ou par des prestataires privés**, sous forme de marchés de prestations.

2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE





3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

a. Les ressources humaines

→ Effectifs du Pôle Environnement

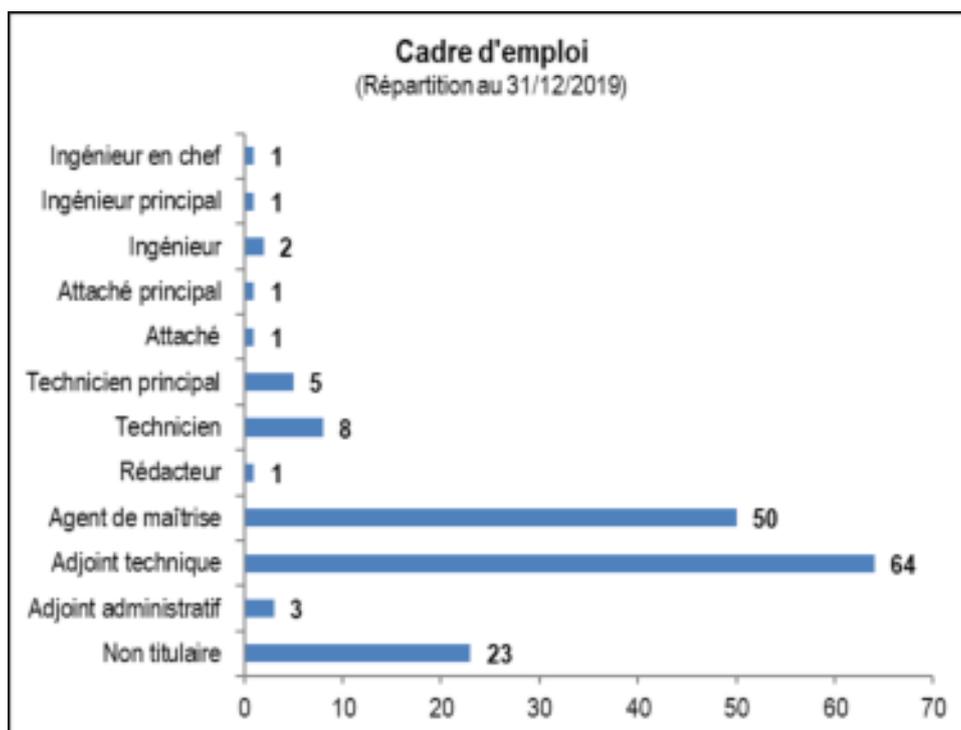
Au 31 décembre 2019, le Pôle Environnement comprend 160 agents, dont 137 agents titulaires.



151 hommes
Soit 94 % des effectifs



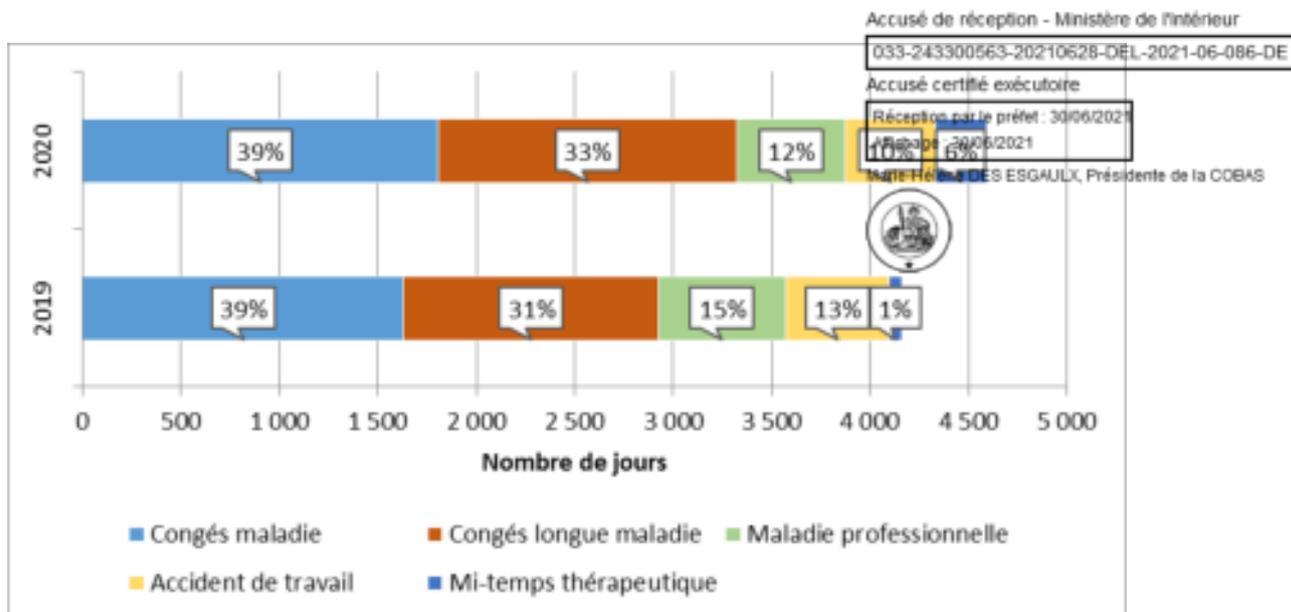
9 femmes
Soit 6 % des effectifs



→ Absentéisme

Le nombre total de jours d'absentéisme a augmenté significativement entre 2019 et 2020 (+ 10 %), avec une forte hausse du nombre de congés « maladie » (+ 11 %) et « longue maladie » (+ 17 %).

Type d'arrêt	2019	2020	Evolution
Congés maladie	1 630	1 803	11%
Congés longue maladie	1 297	1 521	17%
Maladie professionnelle	643	548	-15%
Accident de travail	527	459	-13%
Mi-temps thérapeutique	62	260	319%
Total	4 159	4 591	10%



b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail

→ Actions menées en 2020

La direction du Pôle est engagée dans une démarche santé / sécurité qui vise à améliorer les conditions de travail des agents du Pôle.

En 2020, les priorités ont notamment porté sur :

- L'achat d'équipements de protection individuelle spécifiques et la mise en place de protocoles sanitaires relatifs à la crise sanitaire ;
- La prévention et la lutte contre les conduites addictives (suivi assuré par médecin de prévention, réalisation de contrôles d'alcoolémie, ...) ;
- La poursuite de l'amélioration continue de la communication entre les agents et la hiérarchie avec :
 - Une réunion avec tous les services du Pôle en présence de la nouvelle Directrice Générale des Services, de la nouvelle Directrice des Ressources Humaines et de la Direction du Pôle Environnement (présentation de la nouvelle organisation des services) ;
 - Une réunion d'accueil des saisonniers avec la présentation du livret d'accueil, des missions à exécuter et des règles de sécurité à respecter.

Outre ces actions répondant aux priorités identifiées chaque année, la Direction du Pôle Environnement mène au quotidien un travail de fond pour maîtriser les risques et améliorer les conditions de travail des agents, avec des actions telles que :

- Le renouvellement du parc de véhicules pour offrir le meilleur confort possible ;
- L'adaptation des EPI selon les remontées « terrain » des agents.

→ Evolution des accidents de travail

Le nombre d'accidents de travail a significativement diminué entre 2019 et 2020 (- 45%).

	2019	2020	Evolution
Nb d'accidents sans arrêt	6	1	- 83 %
Nb d'accidents avec arrêt	16	11	- 31 %
Total	22	12	- 45 %



c. La formation

En 2020, 40 agents du Pôle Environnement ont suivi une formation, ce qui correspond à une durée globale de 420 heures de formation.

Le détail des formations suivies est présenté ci-après.

Intitulé de la formation	Nombre d'agents	Nombre d'heures
Responsable COVID 19	21	42
CACES R423 - Grue mobile	6	84
CACES R482 - Engins de chantier	2	28
CACES R486 - PEMP	2	28
CACES R489 - Chariot	2	70
CACES R490 - Grue télécommandée	3	63
Permis CE Super Lourd	1	En cours
FCO	3	105
TOTAL	40 agents	420 heures



INDICATEURS TECHNIQUES

1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE

Flux	Mode de collecte	Fréquence de collecte	Exutoire
Ordures ménagères résiduelles	Porte-à-porte , en bacs Quelques colonnes enterrées	Individuel : C1 (C2 du 14/07 au 31/08) Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : selon demandes	Valorisation énergétique (UVE à Bègles ou Cenon – SOVAL (VEOLIA))
Déchets recyclables (hors verre)	Porte-à-porte , en bacs Quelques colonnes enterrées	Individuel : C1 Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : C2	Valorisation matière (Centre de tri à Montardon – PAPREC Sud-Ouest)
Déchets de jardin	Porte-à-porte , en bacs	Individuel uniquement : C1	Valorisation organique (Centre de valorisation au Teich - COBAS)
Verre	Apport volontaire , en colonnes aériennes ou enterrées.	Selon le taux de remplissage	Valorisation matière (Usine à Vayres – O-I Manufacturing)
Encombrants	Porte-à-porte , sur appel téléphonique. Dépôt des objets sur le trottoir.	Collecte sur rendez-vous	Stockage (ISDND à Aire sur l'Adour – TERRALIA Groupe PAPREC) Valorisation matière des DEEE (OCAD3E)
Déchets des déchèteries	6 déchèteries et 1 point vert pour les ménages 2 déchèteries professionnelles	Ouverture toute l'année selon les horaires définis dans le règlement de collecte	Exutoire selon flux

⁽¹⁾ Redevance spéciale, manifestations.



2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PREVENTION ET DU TRI

Chiffres clés 2020

Le service « relations usagers » en 2020, c'est :

Plus de 2 267 usagers sensibilisés en porte-à-porte

Plus de 282 interventions en résidences

Près de 616 élèves rencontrés (maternelles et primaires principalement)

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des déchets valorisés sur le territoire de la COBAS, le service « relations usagers » du Pôle Environnement développe des actions de sensibilisation et de communication de proximité.

Cibles	Actions
Tout public	Conférences de presse, campagnes de communication, émissions radio, manifestation locales, application smartphone...
Usagers	Réunion d'information dans les immeubles, information en porte-à-porte, campings...
Scolaires	Animations dans les écoles, collèges et lycées et organisation de visites

Le détail des interventions du service « relations usagers » est présenté en annexe.



3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

a. La gestion du matériel roulant

La gestion du matériel roulant est assurée par l'atelier mécanique, qui se charge de l'entretien et des petites réparations. L'équipe de l'atelier mécanique comprend également un chaudronnier qui réalise des opérations de maintenance variées (caissons des déchèteries notamment).



Parc de véhicules composé de :

23 bennes de collecte

3 mini-bennes

13 polybennes et 2 camions grue

24 VUL

31 VL (dont 2 minibus)

Plus de 365 553 km parcourus par les bennes de collecte
= 9,5 tours du monde

Plus de 300 366 km parcourus par les polybennes
= 7,5 tours du monde



1 073 interventions/réparations réalisées



b. La gestion des bacs

Le service « Gestion des bacs » du Pôle Environnement assure les opérations de maintenance et de livraison des bacs roulants (remplacement des bacs cassés ou volés, et ajout de bacs pour les nouveaux foyers).

Chiffres clés 2020



Environ 117 000 bacs sur le territoire

6 041 interventions réalisées

+ 5 % par rapport à 2019

Livraisons : 74 % des interventions

Réparations : 26 % des interventions

5 816 bacs distribués

+ 18 % par rapport à 2019

Bacs OMR : 26 %

Bacs Déchets recyclables : 31 %

Bacs Déchets de jardin : 35 %

Bacs Redevance spéciale : 8 %

4 378 bacs sortis du parc

+ 24 % par rapport à 2019

Bacs « hors service » : 56 %

Bacs volés : 5 %

Bacs « avalés » lors d'une collecte : 38 %

Depuis 2019, l'ensemble des bacs mis à disposition des usagers sont équipés d'une puce d'identification. Ainsi, en cas de vol, la puce est immédiatement désactivée et la collecte bloquée.

Par ailleurs, l'installation de conteneurs enterrés s'est poursuivie en 2020, avec la mise en place de 7 nouvelles bornes enterrées ce qui porte le parc actuel à 73 bornes enterrées.

c. La collecte des déchets ménagers et assimilés

Chiffres clés 2020

65 500 tonnes soit 773,2 kg/hab.
soit une baisse de 1 955 tonnes (- 2,9 %)
soit une baisse de - 29,1 kg/hab.



2019 : 67 455 tonnes, 802.3 kg/hab.

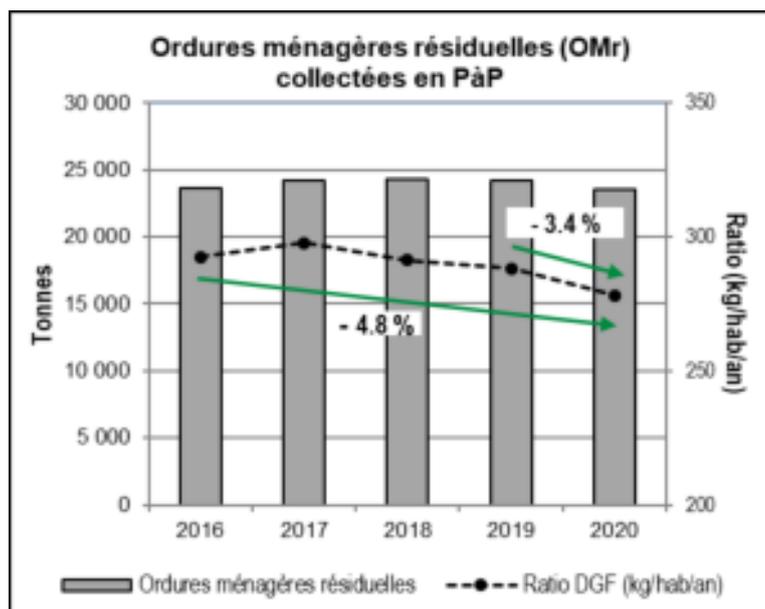
→ La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles

Chiffres clés 2020



23 578 tonnes soit 278,3 kg/hab.
Moyenne nationale : 269 kg/hab.an

2019 : 288,1 kg/hab.

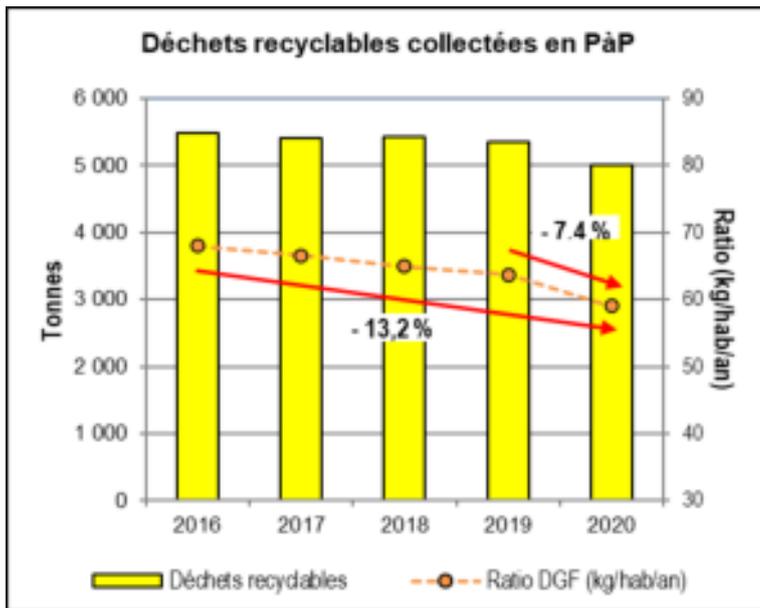
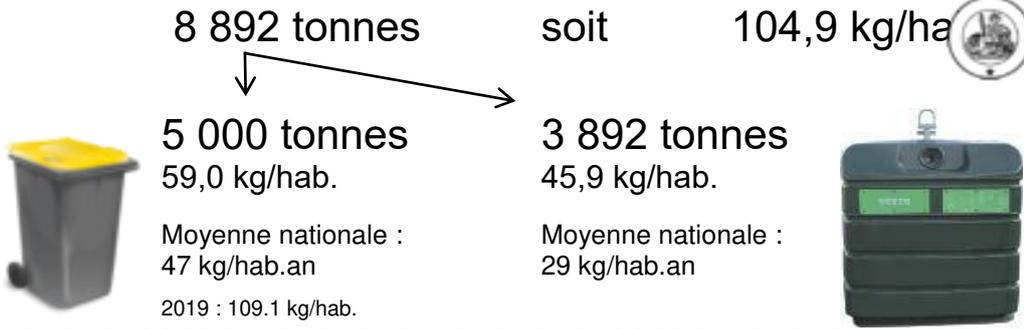


Avec les actions de communication et la mise en œuvre du programme de prévention des déchets, la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2020 est en baisse par rapport à 2019 (- 649 tonnes).

En tenant compte de l'évolution démographique, la production d'OMr par habitant a diminué pour la 3^{ème} année consécutive (- 3,4 % entre 2019 et 2020).

→ **La collecte sélective des déchets recyclables**

Chiffres clés 2020

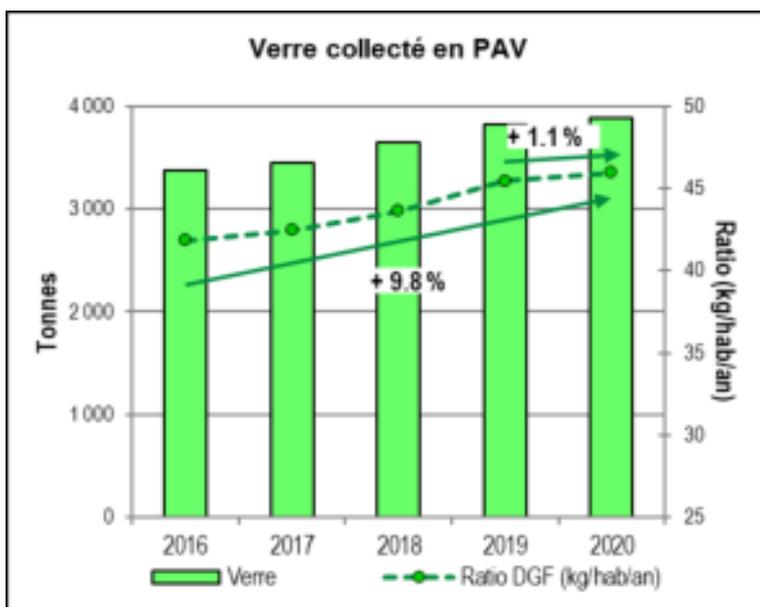


La collecte sélective des déchets recyclables en porte-à-porte est en diminution entre 2019 et 2020 (- 357 tonnes), ce qui reflète notamment l'arrêt de la collecte des déchets recyclables pendant un mois lors du 1^{er} confinement de l'année 2020.

Cela correspond à une baisse de 4,7 kg/hab., soit -7,4 % entre 2019 et 2020.

Au cours des 5 dernières années, cela représente une baisse des performances de collecte de 13,2 % (-9 kg/hab.).

Néanmoins, les performances de collecte restent bien supérieures aux performances nationales (+ 12 kg/hab.).



La collecte du verre poursuit sa progression, avec une amélioration des performances de collecte de +1,9 % entre 2019 et 2020 (+ 71 tonnes)

En 5 ans, les performances de collecte du verre ont augmenté de + 9,8 %, représentant une hausse de 4 kg/hab.

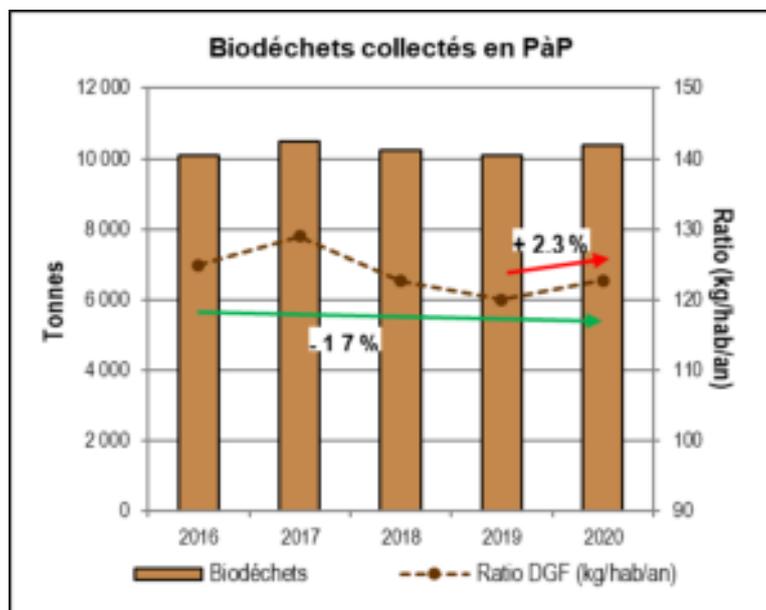
→ **La collecte des biodéchets (déchets de jardin)**

Chiffres clés 2020



10 401 tonnes soit 122,8 kg/hab.

2019 : 120.1 kg/hab.



Le tonnage de biodéchets (déchets de jardin) collectés en porte-à-porte, très sensible aux conditions météorologiques, a augmenté entre 2019 et 2020 (+ 307 tonnes).

La production annuelle, exprimée en kg/hab., a augmenté de 2,3 % (+ 2,7 kg/hab. par rapport à 2019).

En 5 ans, bien que la quantité des biodéchets collectés a augmenté de 3.2 %, cela représente une baisse de 2,1 kg/hab. (- 1,7 %) compte-tenu de l'évolution démographique.

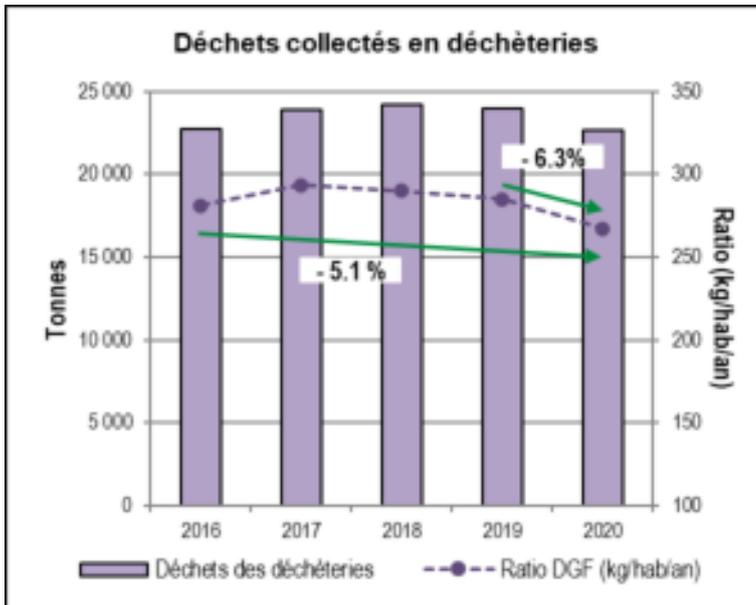
→ **La collecte en déchèteries**

Chiffres clés 2020



22 628 tonnes soit **267,1 kg/hab.**
Moyenne nationale : 204 kg/hab.an

2019 : 284,9 kg/hab.



Le tonnage des déchets collectés en déchèteries a diminué de 1 328 tonnes entre 2019 et 2020, ce qui représente une baisse de 17,8 kg/hab. (- 6,3 % par rapport à 2019), liée à la fermeture des déchèteries lors du 1^{er} confinement en 2020.

La diminution observée s'explique notamment sur les apports :

- de déchets verts (- 1 010 t) ;
- de déchets non valorisables (- 535 t) ;
- de cartons (- 69 t).

En 5 ans, la quantité des déchets collectés en déchèteries a diminué de - 5,1 %, soit une baisse de 14,2 kg/hab.

→ **La collecte des encombrants sur rendez-vous**

La collecte des encombrants est réalisée à la demande, au fur et à mesure des inscriptions, sur rendez-vous, pris directement avec l'utilisateur.

La collecte est effectuée en journée 2 à 3 jours par semaine à l'aide d'un véhicule utilitaire de 20 m³ équipé d'un hayon. Les déchets collectés sont déposés dans la déchèterie la plus proche et triés pour permettre leur valorisation.

Le Pôle Environnement a développé un logiciel pour le suivi des demandes de collecte des encombrants (coordonnées des usagers, prise de rendez-vous, déchets déposés, ...). En 2020, le Pôle Environnement a réalisé 2 926 collectes d'encombrants.

Nombre de collectes / commune	2020
Arcachon	834
Gujan-Mestras	745
La Teste de Buch	1 204
Le Teich	143
Total	2 926

d. La collecte des déchets assimilés

Chiffres clés 2020

23 706 tonnes
soit une baisse de 788 tonnes (-3,2 %)

2019 : 24 494 tonnes



→ La collecte des déchets des professionnels

Chiffres clés 2020



Déchèterie professionnelle de La Teste :

10 189 tonnes

- 1.0 % par rapport à 2019

2019 : 10 268 tonnes

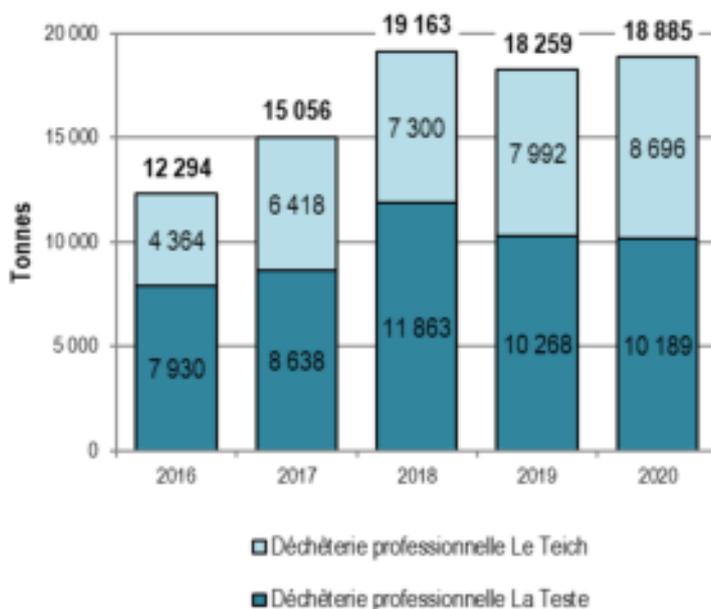
Déchèterie professionnelle du Teich :

8 696 tonnes

+ 8.8 % par rapport à 2019

2019 : 7 992 tonnes

Déchets collectés en déchèteries professionnelles



Le tonnage des déchets des professionnels collectés en déchèteries a augmenté 3,4 % entre 2019 et 2020.

Une diminution est observée à la déchèterie de La Teste principalement sur les apports :

- du bois A (- 54 t) ;
- des déchets non valorisables (- 486 t) ;
- des déchets verts (- 336 t).

L'augmentation observée à la déchèterie du Teich s'explique principalement sur les apports :

- des déchets verts (+ 427 t) ;
- du bois B (+ 366 t).
- des gravats (+ 286 t).



→ **Les déchets des collectivités**

Il s'agit des déchets divers générés par l'activité des services techniques des communes du territoire ou de la COBAS, et des déchets pris en charge par la COBAS en dehors de la commune des déchets ménagers (opérations de nettoyage des pages, des chemins forestiers, ...).

Chiffres clés 2020



Communes :

4 606 tonnes

- 22.7 % par rapport à 2019

2019 : 5 888 tonnes

COBAS :

216 tonnes

- 37.7 % par rapport à 2019

2019 : 346 tonnes

Déchets des collectivités



Le tonnage des déchets des collectivités a diminué de 22,7 % entre 2019 et 2020.

La diminution observée s'explique principalement par la baisse des apports des services techniques des communes, et en particulier :

- des déchets verts (- 937 t).
- du bois A et B (- 183 t) ;
- du varech (- 234 t).

4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Chiffres clés 2020

78 265 tonnes de déchets traitées (hors déchets inertes)
Soit une diminution de 1 672 tonnes (- 4 % par rapport à 2019)

87,9 % des déchets envoyés vers une filière de valorisation

2019 : 81 723 tonnes traitées (hors déchets inertes) ; taux de valorisation : 57,2 %



a. La valorisation matière

La valorisation matière est un mode de traitement des déchets visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Chiffres clés 2020

20 710 tonnes
Soit une augmentation de 34 tonnes

26,5 % des tonnages traités par la COBAS

2019 : 20 676 tonnes ; 25,3 % des tonnages.

→ Les produits issus des collectes sélectives

Flux	Traitement	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Variation 2019/2020
Emballages recyclables	Centre de tri à Montardon PAPREC Sud-Ouest	5 357	5 000	- 6.7 %
Verre	Site de valorisation à Vayres O-I Manufacturing	3 821	3 892	+ 1.9 %
TOTAL		9 178	8 892	- 3,1 %

→ **Les produits issus des déchèteries (particuliers)**

Flux	Traitement	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Variation 2019/2020
Bois (A + B)	EGGER/SEOSSSE	1 845	2 578	40 %
Ferraille	CAPY	959	1 022	7%
Cartons	PAPREC Sud-Ouest	716	648	-9%
DEEE	OCAD3E	752	748	-1%
DEA	Eco-mobilier	2 232	2 069	-7%
Souches	PERROU & Fils	234	32	-86%
Textiles	LE RELAIS GIRONDE	137	103	-25%
Huiles minérales	SEVIA VEOLIA	29	31	7%
Huiles alimentaires	GECCO	5.3	6.9	32%
Batteries	PENA ENVIRONNEMENT	9.6	12.9	35%
Piles	COREPILE	4.2	4.8	15%
TOTAL		6 919	7 263	5 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Variation 2019/2020
Bois (A + B)	EGGER/SEOSSSE	3 035	3 172	5%
Ferraille	CAPY	90	102	13%
Cartons	PAPREC Sud-Ouest	160	129	-19%
Souches	PERROU & Fils	839	922	10%
TOTAL		4 124	4 325	5 %

b. La valorisation biologique

La valorisation biologique désigne l'ensemble des modes de gestion et de valorisation des déchets biodégradables (déchets alimentaires, déchets verts, ...). Les déchets biodégradables peuvent être valorisés via 2 grands modes de traitement : le compostage et la méthanisation.

Chiffres clés 2020

26 013 tonnes

Soit une diminution de 1 574 tonnes (- 6,1 % par rapport à 2019)

31,2 % des tonnages traités par la COBAS

2019 : 26 013 tonnes ; 31,8 % des tonnages.

→ **Les produits issus des collectes en porte-à-porte**

Flux	Traitement	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Variation 2019/2020
Déchets de jardin	COBAS - Centre de valorisation	10 094	10 401	3 %
TOTAL		10 094	10 401	3 %

Flux	Traitement	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Variation 2019/2020
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	7 358	7 358	-13,7 %
TOTAL		7 358	7 358	-13,7 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Variation 2019/2020
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	8 561	7 691	-10 %
Varech	SVABA	415	181	-56 %
TOTAL		8 976	7 872	12 %

c. La valorisation énergétique

La valorisation énergétique consiste à récupérer la chaleur émise lors du traitement des déchets (incinération principalement) et à valoriser celle-ci pour des applications directes ou pour produire de l'électricité.

Chiffres clés 2020

23 670 tonnes

30,2 % des tonnages traités par la COBAS

2019 : 95 tonnes ; 0,1 % des tonnages.

→ **Les produits issus des collectes en porte-à-porte**

Flux	Traitement	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Variation 2019/2020
Ordures ménagères résiduelles	SOVAL (VEOLIA) - UVE Bègles	Sans objet	23 578	-
TOTAL		Sans objet	23 578	-

→ **Les produits issus des déchèteries**

Flux	Traitement	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Variation 2019/2020
DDS	EcoDDS	70	67	-4,3 %
DDS (hors EcoDDS)	PENA Environnement	24,8	24,6	-0,8 %
TOTAL		95	92	-3,2 %

d. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)

L'enfouissement consiste à stocker les déchets non valorisables dans des conditions contrôlées afin de maîtriser leur impact sur l'environnement.

Chiffres clés 2020

9 446 tonnes
 Soit une diminution de 25 493 tonnes

12,1 % des tonnages traités par la COBAS

2019 : 34 939 tonnes ; 42,8 % des tonnages.



→ Les produits issus des collectes en porte-à-porte

Flux	Traitement	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Variation 2019/2020
Ordures ménagères résiduelles	SOVAL VEOLIA ISDND Lapouyade	24 227	0	- 100 %
TOTAL		24 227	0	- 100 %

→ Les produits issus des déchèteries

Flux	Traitement	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Variation 2019/2020
Déchets non valorisables	PAPREC Sud-Ouest TERRALIA (Aire sur l'Adour)	4 027	3 492	- 13 %
TOTAL		4 027	3 492	- 13 %

→ Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)

Flux	Traitement	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Variation 2019/2020
Déchets non valorisables	PAPREC Sud-Ouest + SOVAL VEOLIA	6 685	5 954	-11 %
TOTAL		6 685	5 954	- 11 %

INDICATEURS FINANCIERS

Chiffres clés 2020



Dépenses du service : Soit + 20 % par rapport à 2019	21,17 M€
Recettes du service : Soit - 1 % par rapport à 2019	21,67 M€
Résultat de l'exercice 2020 : Résultat 2019 : + 4,21 M€	+ 0,51 M€

1. LE FONCTIONNEMENT

Chiffres clés 2020

Dépenses de fonctionnement :	17,71 M€
Soit + 16 % par rapport à 2019	
Recettes de fonctionnement :	18,85 M€
Soit + 3 % par rapport à 2019	
Résultat 2020 en fonctionnement :	+ 1,14 M€
Résultat 2019 : + 3,04 M€	

a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement

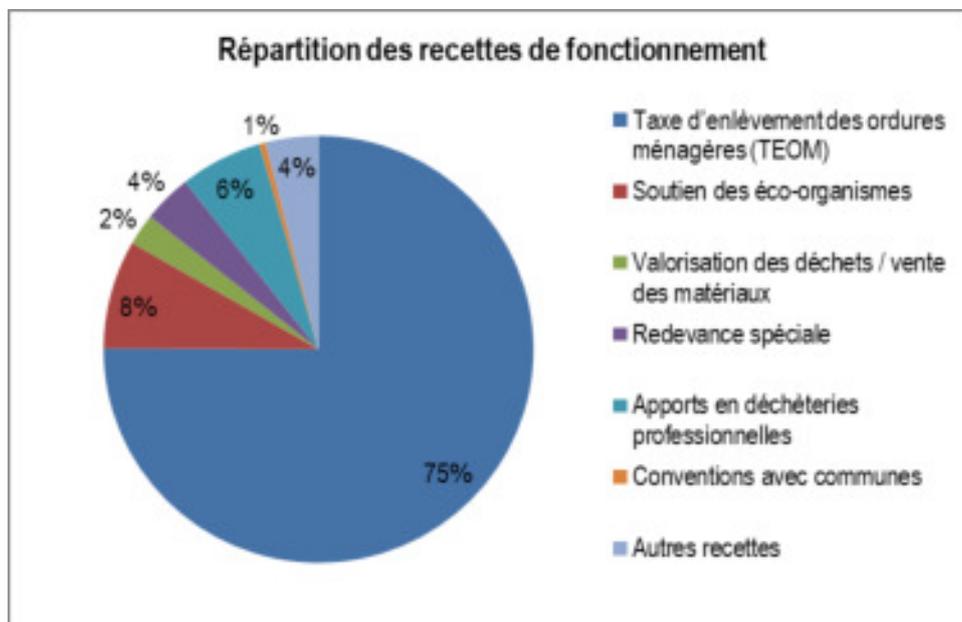
Dépenses de fonctionnement	2019	2020	Variation 2019/2020
Charges de personnel	7.19 M€	7.50 M€	+ 0.31 M€
Marchés et prestations de services (hors atelier mécanique)	4.94 M€	5.35 M€	+ 0.41 M€
Carburant	0.64 M€	0.52 M€	- 0.12 M€
Entretien/maintenance des véhicules et engins	0.42 M€	0.38 M€	- 0.14 M€
Assurances	0.30 M€	0.32 M€	+ 0.02 M€
Loyer du centre de valorisation	0.13 M€	0.14 M€	+ 0.02 M€
Petits équipements et vêtements de travail	0.13 M€	0.21 M€	+ 0.08 M€
Eau et électricité	0.07 M€	0.07 M€	=
Maintenance des sites	0.08 M€	0.06 M€	- 0.02 M€
Autres divers	0.24 M€	0,29 M€	+ 0.05 M€
Remboursement d'intérêts d'emprunts	0.06 M€	0.05 M€	- 0.01 M€
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	1.12 M€	2.82 M€	+ 1.70 M€
TOTAL	15.32 M€	17.71 M€	+ 2.39 M€

Commentaires :

- La hausse des dépenses de fonctionnement (+ 2,39 M€ entre 2019 et 2020) est principalement due à la hausse de l'autofinancement (+ 1,7 M€), des dépenses liées aux charges de personnel (+ 0,31 M€) et des marchés et prestations de services (+ 0.41 M€).

b. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2019	2020	Variation 2019/2020
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	13.71 M€	14.15 M€	+ 0.44 M€
Soutien des éco-organismes	1.33 M€	1.55 M€	+ 0.22 M€
Valorisation des déchets / vente des matériaux	0,86 M€	0,45 M€	- 0.41 M€
Redevance spéciale	0,95 M€	0.69 M€	- 0.26 M€
Apports en déchèteries professionnelles	1,15 M€	1.19 M€	+ 0.04 M€
Conventions avec communes	0.09 M€	0.07 M€	- 0.02 M€
Subventions	0.04 M€	-	- 0.04 M€
Autres recettes	0,23 M€	0,75 M€	+ 0.52 M€
TOTAL	18.36 M€	18.85 M€	+ 0.49 M€



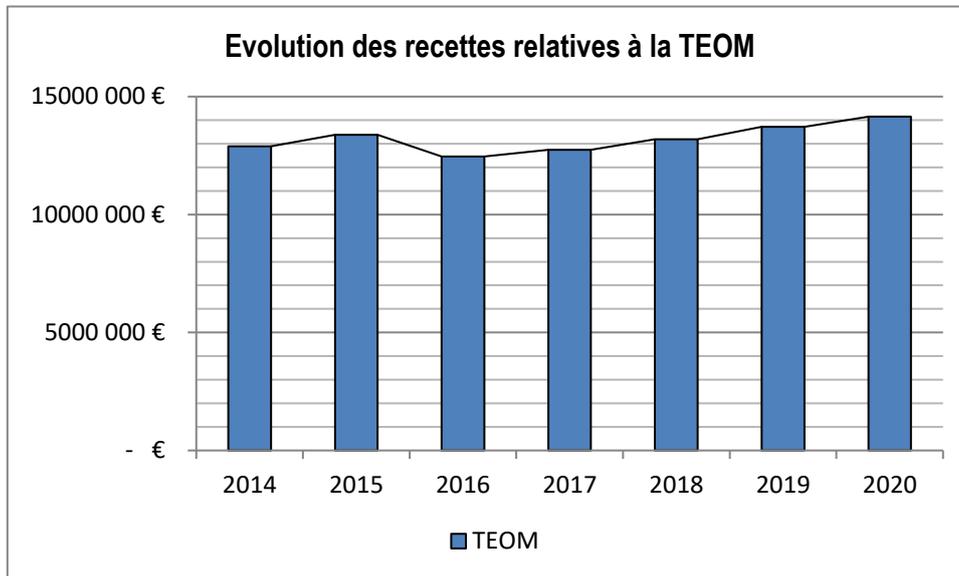
Commentaires :

- Le service est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui représente 75 % des recettes de fonctionnement.
- La hausse des recettes de fonctionnement (+ 3 % entre 2019 et 2020) est principalement due à la hausse du montant de la TEOM et autres recettes (atténuations de charges de personnels notamment), malgré une baisse significative des recettes liées à valorisation des matériaux triés et de la redevance spéciale.



→ **La TEOM**

En 2020, la TEOM représente 14,15 M€HT. Les recettes relatives à la TEOM ont augmenté de 3,0 % entre 2019 et 2020.



→ **La redevance spéciale et les conventions exceptionnelles pour la gestion des déchets non ménagers**

Fin 2020, 1 749 professionnels ont contractualisé avec la COBAS pour la gestion de leurs déchets d'activité (assimilés aux ordures ménagères).

Le service est financé par la TEOM et complété par la redevance spéciale pour les plus gros producteurs.

Le montant de la **redevance spéciale** perçue en 2020 s'élève à 692 455 €, soit une baisse de 27 % entre 2019 et 2020.

	Montant 2019	Montant 2020	Variation 2019/2020
Redevance spéciale	953 298 €	692 455 €	- 260 843 €

→ **Les recettes issues des apports en déchèteries professionnelles**

En 2020, le montant des recettes issues des apports en **déchèteries professionnelles** s'élève à 1,19 M€ (contre 1,15 M€ en 2019), soit une hausse de 3 % entre 2019 et 2020.

Par ailleurs, les conventions signées avec les **communes** pour l'élimination des déchets municipaux représentent une recette de 72 848 € en 2020 (contre 90 910 € en 2019).

→ **Les aides perçues**

En 2020, le montant des soutiens des éco-organismes s'élève à 1.55 M€. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces soutiens.

Eco-organisme	Montant 2019	Montant 2020	Variation 2019/2020
CITEO Emballages (Barème F + Contrat d'Objectifs)	1 080 000 €	1 181 109 €	+ 101 109 €
Eco-mobilier	56 953 €	62 636 €	+ 5 683 €
EcoDDS	8 511 €	8 694 €	+ 183 €
CITEO Papiers	116 771 €	235 840 €	+ 119 069 €
OCAD3E	62 548 €	61 235 €	- 1 313 €
TOTAL	1 324 783 €	1 549 513 €	+ 224 730 €

→ **Les subventions perçues**

En 2020, la COBAS n'a bénéficié d'aucune subvention.

Organisme	Montant 2019	Montant 2020	Variation 2019/2020
FEAMP	19 940 €	0 €	- 19 940 €
Région Nouvelle Aquitaine	19 940 €	0 €	- 19 940 €
TOTAL	39 880 €	0 €	- 39 880 €

→ **Les recettes liées à la revente des matériaux après tri**

En 2020, le montant des recettes liées à la vente des matériaux s'élève à 587 043 €, soit une baisse de 33 % entre 2019 et 2020. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces recettes.

Flux	Montant 2019	Montant 2020	Variation 2019/2020
Emballages recyclables	544 036 €	223 035 €	- 321 001 €
Verre	117 618 €	94 410 €	- 23 208 €
Ferraille	26 730 €	69 058 €	+ 42 328 €
Bois A	5 494 €	0 €	- 5 494 €
Bacs réformés	3 482 €	6 259 €	+ 2 777 €
Batteries	5 784 €	7 746 €	+ 1 962 €
Refus de crible	26 442 €	31 954 €	+ 5 512 €
Souches	8 469 €	15 559 €	+ 7 090 €
Compost	144 317 €	139 022 €	- 5 295 €
TOTAL	882 372 €	587 043 €	- 295 329 €

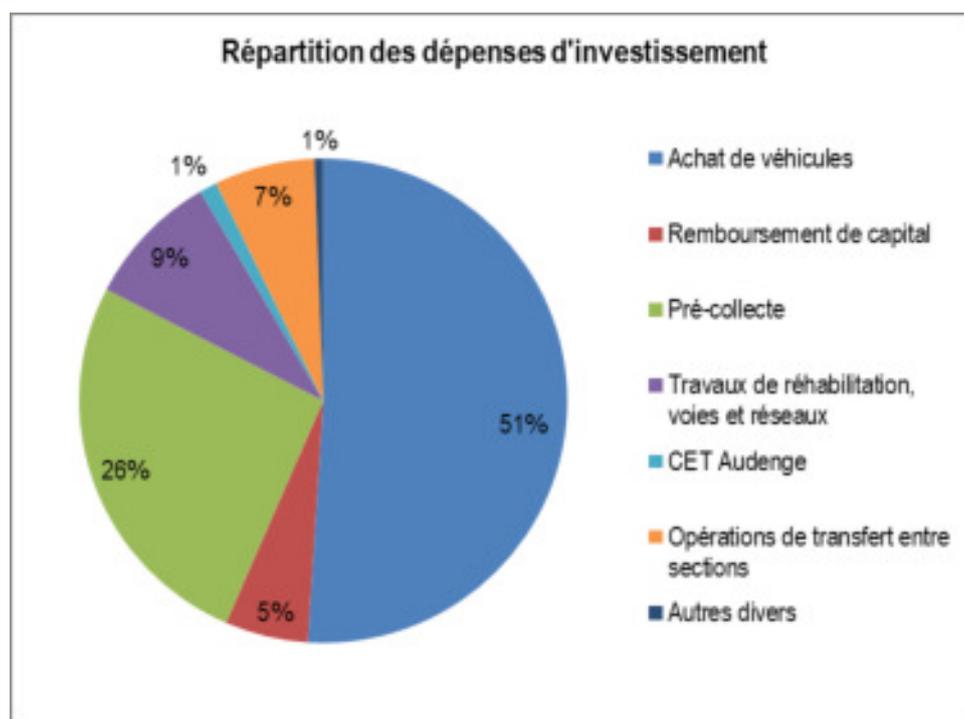
2. L'INVESTISSEMENT

Chiffres clés 2020

Dépenses d'investissement : Soit + 49 % par rapport à 2019	3,45 M€
Recettes d'investissement : Soit - 19 % par rapport à 2019	2,82 M€
Résultat 2020 en investissement : Résultat 2019 : 1,18 M€	- 0,63 M€

a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	2019	2020	Variation 2019/2020
Achat / entretien de véhicules et engins	1,43 M€	1.76 M€	+ 0.33 M€
Remboursement de capital	0,20 M€	0,19 M€	- 0.01 M€
Pré-collecte (caissons, bacs et colonnes enterrées)	0,27 M€	0,90 M€	+ 0.63 M€
Travaux de réhabilitation, voies et réseaux	0,31 M€	0.31 M€	=
CET Audenge	0,03 M€	0.04 M€	+ 0.01 M€
Opérations de transfert entre sections	0,00 M€	0.23 M€	+ 0.23 M€
Autres divers (ex : matériel informatique, logiciels, mobilier, ...)	0,08 M€	0,02 M€	- 0.06 M€
TOTAL	2,32 M€	3.45 M€	+ 1.23 M€



Commentaires :

- Les investissements du service ont fortement augmenté en 2020 (+ 49 % par rapport à 2019), ce qui correspond à l'achat de véhicules et aux dépenses d'équipements de pré-collecte (caissons amovibles, bornes enterrées et bacs roulants).

b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement

Recettes d'investissement	2019	2020	Variation 2019/2020
Excédent fonctionnement capitalisé	2,33 M€	0 M€	- 2.33 M€
Emprunt	0 M€	0 M€	=
Autres divers	0,04 M€	0 M€	- 0.04 M€
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	1,12 M€	2,82 M€	+ 1,70 M€
TOTAL	3.49 M€	2.82 M€	- 0,67 M€

Commentaires :

- Une forte baisse des recettes d'investissement est observée avec l'absence d'excédent de fonctionnement capitalisé.
- La section « investissement » présente un déficit de 0.67 M€ pour l'année 2020.



3. LES MARCHES ET PRESTATIONS

a. Les marchés conclus en 2020

→ Marchés de travaux :

Sans objet.

→ Marchés de prestations de service :

De 40 000 €HT à 89 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Prélèvements et analyses eaux souterraines et superficielles des installations classées gérées par la COBAS	SGS France
De 90 000 €HT à 214 000 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Collecte, Transport et Traitement des déchets diffus spécifiques (DDS) des ménages hors filière EcoDDS	PENA Environnement

→ Marchés de fournitures

De 90 000 €HT à 213 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Achat de 3 compacteurs à carton	GILLARD
Supérieur à 214 000 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Fourniture de pièces détachées pour véhicules légers, utilitaires, poids lourds et équipements spécifiques et prestations de services (20 lots)	Multi-attributaire
Acquisition de bennes amovibles pour la collecte et le transport de déchets ménagers et assimilés	GILLARD
Fourniture et entretien pneumatiques COBAS, Arcachon, La Teste et Gujan-Mestras	TAQUIPNEU
Fourniture et pose de dispositifs de télérelève pour les conteneurs d'apport volontaire	BH Technologies
Acquisition d'une pelle hydraulique industrielle sur pneus pour le centre de valorisation du Teich	LIEBHERR
Location longue durée de 4 chargeuses pneumatiques pour le Pôle Environnement	CNH INDUSTRIAL

b. Les principales prestations de transport et traitement des déchets

Le tableau ci-dessous synthétise le montant annuel des prestations confiées à des entreprises sous contrat.

Prestataire	Intitulé	Montant €HT
SOVAL – VEOLIA Propreté	Traitement des déchets ménagers et assimilés	Sup. à 3 M€
PAPREC Sud-Ouest	Transport, tri et conditionnement des emballages	Sup. à 1 M€
PAPREC Sud-Ouest	Transport et traitement des déchets non valorisables	Sup. à 500 k€
SVABA	Traitement du varech	Inf. à 100 k€
PENA Environnement	Transport et traitement des DDS (hors Eco-DDS)	Inf. à 100 k€
SOVASOL	Concassage des déchets inertes	Inf. à 100 k€
SEVIA VEOLIA	Valorisation des huiles minérales	Inf. à 100 k€
MAUFFRAY N.A.	Transport des déchets verts	Inf. à 100 k€
Perrou et Fils	Transport et traitement des déchets de plâtre	Inf. à 100 k€

Le montant global de ces prestations s'élève à 5,06 M€HT en 2020.

ANNEXE 1 : ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI



1. A LA RENCONTRE DES USAGERS

Les ambassadeurs du tri vont à la rencontre des usagers tout au long de l'année pour les informer et les sensibiliser aux consignes de tri. En cas d'absence des usagers lors du passage des ambassadeurs, des dépliants sont déposés dans les boîtes aux lettres.

Commune	Nombre d'usagers rencontrés (habitat individuel)	Nombre de dépliants déposés dans les boîtes aux lettres	Nombre de résidences
Arcachon	455	645	190
La Teste de Buch	943	945	188
Gujan-Mestras	661	651	71
Le Teich	166	147	24
TOTAL	2 225	2 388	473

2. ANIMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les ambassadeurs du tri présentent un programme de sensibilisation s'adressant à toutes les classes (de la maternelle au lycée) avec une animation proposée dans chaque classe sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets.

Commune	Nom de l'établissement	Animation en classe	
		Nombre de classes sensibilisées	Nombre d'enfants rencontrés
Arcachon	Lycée Condorcet	3	78
La Teste de Buch	CFA COBAS / section de Floirac	4	69
Gujan-Mestras	Ecole primaire Jules Ferry	8	223
	Ecole primaire Pasteur	8	189
TOTAL		23	559

3. SENSIBILISATION AU COURS DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Les ambassadeurs du tri organisent ou participent aux manifestations publiques du territoire afin d'informer les participants sur les consignes de tri et sur les actions en faveur de la prévention des déchets.



Année 2020	Manifestation
Juin	<ul style="list-style-type: none"> Réunion des copropriétaires de KHELUS
Juillet/Août	<ul style="list-style-type: none"> Animation dans les campings
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> Journée du patrimoine Manifestation Défi D'elles (plage du Petit Nice)

4. AUTRES SENSIBILISATIONS

Les ambassadeurs forment également tout type d'usagers sollicitant une information plus détaillée sur les consignes de tri. Ces formations sont destinées aux professionnels, aux organisateurs d'événements, aux saisonniers...

Année 2020	Formation
Février	<ul style="list-style-type: none"> Insercycles (sensibilisation au tri)
Juin	<ul style="list-style-type: none"> Formation des saisonniers au tri
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> Formation au compostage (jardin Dulas)
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> Formation au compostage (Ecoquartier)

ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT



1. LE CENTRE DE TRANSFERT



Les déchets collectés par les services de la COBAS transitent majoritairement par le centre de transfert de la COBAS, avant leur acheminement vers les installations de traitement.

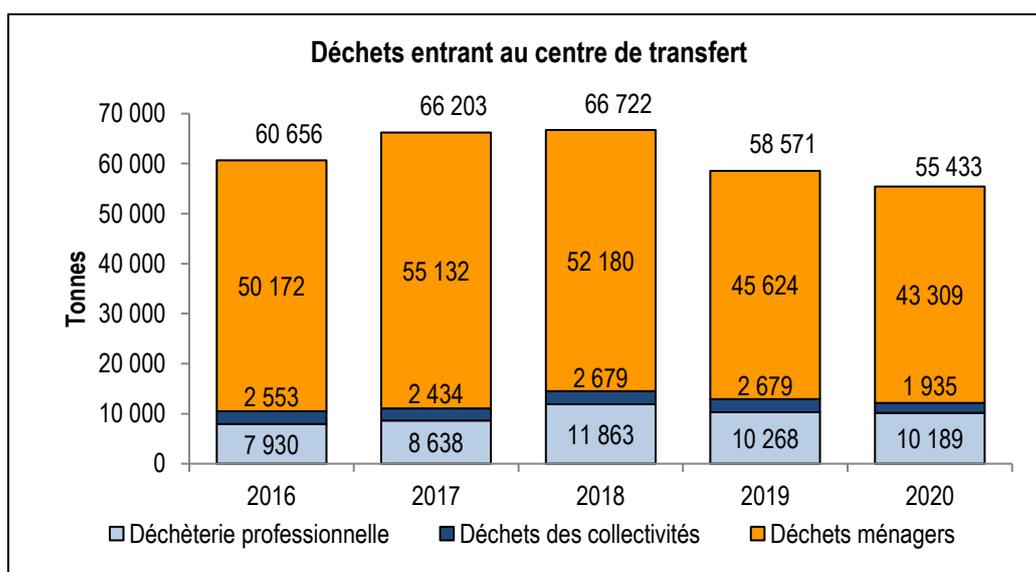
Cette installation permet de créer une rupture de charge afin de regrouper et d'optimiser le transport routier des déchets.

Au sein de ce centre de transfert se trouve une déchèterie professionnelle, qui accueille les déchets des professionnels (entreprises, communes adhérentes, associations ou établissements publics).

- **Fiche descriptive du centre de transfert :**

Adresse	Avenue de l'aérodrome, La Teste de Buch
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	9
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 18h30 Fermeture les week-ends et jours fériés
Tonnage entrant en 2020	55 433 tonnes

- **Evolution des tonnages transitant par le centre de transfert :**



- Détail des tonnages transitant par le centre de transfert en 2020**

Flux	Déchets ménagers	Déchèterie professionnelle	Déchets des collectivités	Total	Variation 2019/2020
Ordures ménagères PàP	23 578			23 578	-2.7%
Déchets non valorisables	3 497	1 897	1 209	6 603	-12.8%
Biodéchets PàP	6 724			6 724	-1.0%
Déchets recyclables PàP	5 000			5 000	-6.7%
Déchets verts	510	2 907	521	3 938	-8.4%
Verre	3 892			3 892	1.9%
Gravats en mélange		3 988		3 988	13.9%
Bois B (divers)		1 007		1 007	-3.8%
Ferraille		83		83	-91.5%
Varech			181	181	-56.4%
Bois A (brut)		168		168	-24.4%
Cartons	83	41		124	-26.7%
Souches		84		85	-27.2%
Mobilier (DEA)		13.6		13.6	NC
Amiante	25,3		1,1	26,4	-40.9%
Bacs réformés			23.3	23.3	17.2%
DDS (Hors EcoDDS)			0.5	0.5	-27.3%
TOTAL	43 309	10 188.7	1 935.1	55 433	-5.4%

3. LE CENTRE DE VALORISATION



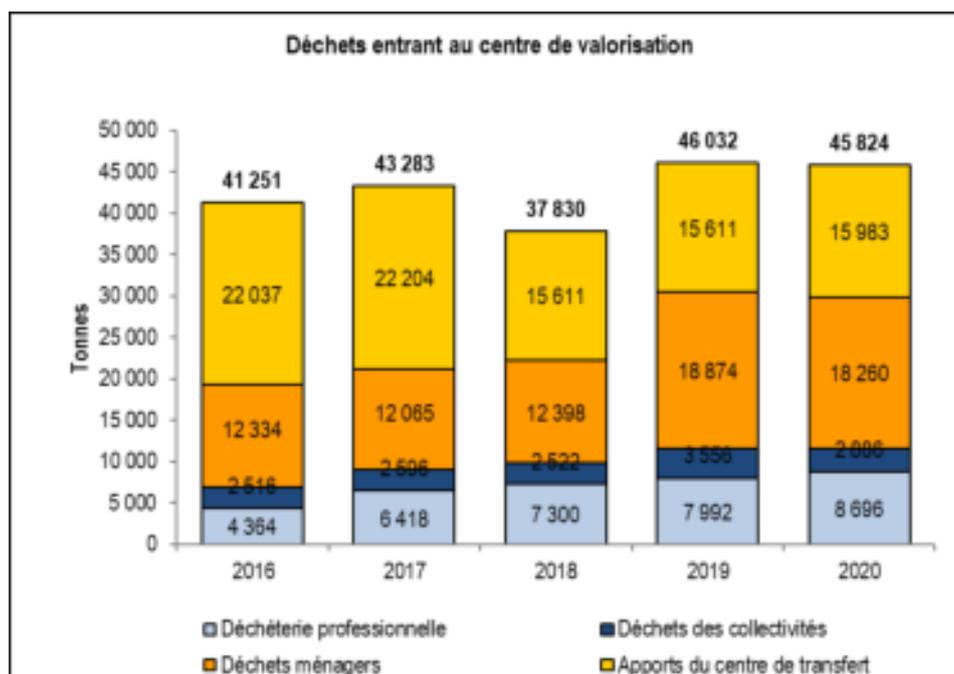
Le centre de valorisation du Teich est un centre de traitement de déchets non dangereux. Il est constitué de 4 domaines d'activités :

- Une **plateforme de compostage** des déchets verts (27 400 m²) ;
- Une **plateforme de valorisation du bois** : 3 catégories de bois sont traitées sur cette zone, le bois de classe A (palettes, bois non traité), le bois de classe B (bois peints, vernis, ...) et les souches ;
- Une **déchèterie professionnelle** destinée à la collecte des déchets industriels banals (ferrailles, déchets de démolition, ...).
- Une **installation de stockage** de déchets inertes d'une superficie de 56 000 m².

• **Fiche descriptive du centre de valorisation :**

Adresse	Lieu-dit Graulin, Le Teich
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	8
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 17h00 Samedi de 9h00 à 12h00
Tonnage entrant en 2020	45 824 tonnes

• **Evolution des tonnages entrant au centre de valorisation :**



- Détail des tonnages entrant au centre de valorisation en 2020 :**

Flux	Apports en direct	Apports du centre de transfert	Total	Variation 2019/2020
Déchets verts	10 135	10 601	736	-7%
Gravats en mélange	6 746	4 149	10 895	8%
Bois B (divers)	4 512	1 053	5 566	17%
Biodéchets PàP	3 677		3 677	11%
Déchets non valorisables	2 932		2 932	-7%
Souches	870	133	1 003	3%
Cartons	652		652	-8%
Déchets verts broyés	37		37	-89%
Bois A (brut)	70	46	116	-64%
Gravats valorisables	172		172	64%
Mobilier (DEA)	11.8		11.8	2%
Ferraille	18.9		18.9	176%
Bacs réformés	6.6		6.6	NC
Huiles minérales	2.1		2.1	130%
DDS (Hors EcoDDS)	0.1		0.1	0%
TOTAL	29 842	15 983	45 824	0%

- Détail des tonnages de la déchèterie professionnelle en 2020 :**

Flux	Déchets ménagers	Déchèterie professionnelle	Déchets des collectivités	Total	Variation 2019/2020
Déchets verts	5 910	1 831	2 395	10 135	-10%
Gravats en mélange	5 409	1 309	28	6 746	3%
Bois B (divers)	2 584	1 793	135	4 512	17%
Biodéchets PàP	3 677			3 677	11%
Déchets non valorisables	83	2 759	90	2 932	-7%
Souches	31	625	213	870	-9%
Cartons	565	86	2.0	652	-8%
Déchets verts broyés		24.0	12.6	37	-89%
Bois A (brut)		67	3.2	70	-40%
Gravats valorisables		172		172	64%
Mobilier (DEA)		11.8		11.8	2%
Ferraille		18.9		18.9	176%
Huiles minérales			2.1	2.1	130%
Bacs réformés			6.6	6.6	
DDS (Hors EcoDDS)			0.1	0.1	0%
TOTAL	18 260	8 696	2 886	29 842	-2%

4. LE CENTRE DE TRI

Le centre de tri de Montardon accueille la totalité des tonnages d'emballages recyclables, ainsi que les cartons et papiers collectés en déchèteries en 2020.



- **Fiche descriptive du centre de tri :**

Adresse	Montardon 64811 Pau
Maître d'ouvrage	PAPREC Sud-Ouest Atlantique
Exploitant	PAPREC Sud-Ouest Atlantique
Capacité	16 120 t/an
Caractéristiques techniques	1 crible vibrant ; 1 overband ; 1 presse à balles ; 2 modules de tri optique.
Tonnage COBAS trié en 2020	5 731 tonnes
Tonnage et traitement des refus	713 tonnes, valorisés en CSR (combustibles solides de récupération)

- **Organisation de la filière des déchets recyclables :**

Flux collectés	Produits après tri	Tonnage valorisé après tri en 2020	Repreneurs
Déchets recyclables	Journaux / Magazines	1 835	PAPREC RECYCLAGE
	Gros de magasin	543	PAPREC RECYCLAGE
	EMR (Carton)	2 000	PAPREC RECYCLAGE
	ELA (Briques alimentaires)	100	PAPREC RECYCLAGE
	Acier	108	PAPREC RECYCLAGE
	Aluminium	23	suez
	PET clair et foncé	329	PAPREC RECYCLAGE
	PEHD	82	PAPREC RECYCLAGE
Verre	Non trié	3 892	

5. LES INSTALLATIONS DES UNITES DE VALORISATION ENERGETIQUES ET DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX

Réception par le préfet : 30/06/2021
Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

a. Unités de Valorisation Energétiques (UVE) à Bègles et Cenon

La totalité des déchets non valorisables collectés en porte-à-porte et au centre de transfert (déchèterie professionnelle de la Teste) est éliminée aux UVE de Bègles et Cenon (hors arrêtés techniques).

Bègles



Cenon



• Fiche descriptive des Unités de Valorisation Energétiques :

	Bègles	Cenon
Adresse	Rue Louis Blériot, 33130 BEGLÉS	Rue Jean Cocteau, 33150 Cenon
Maître d'ouvrage	SOVAL VEOLIA Propreté	SOVAL VEOLIA Propreté
Exploitant	SOVAL VEOLIA Propreté	SOVAL VEOLIA Propreté
Tonnage autorisé	273 000 t/an	138 000 t/an
Caractéristiques techniques	Fosse de 8 400m ³ ; 3 lignes de fours ; 11 t/h Alimentation d'un réseau de chauffage urbain de 17 km desservant l'équivalent de 18 000 logements	Fosse de 2 000m ³ ; 2 lignes de fours ; 9.2 t/h Alimentation d'un réseau de chauffage urbain de 17 km desservant l'équivalent de 12 000 logements
Tonnage COBAS traité en 2020	18 510 tonnes	6 221 tonnes

b. ISDND à Aire sur l'Adour

La totalité des déchets non valorisables (DNV) collectés en déchèteries est envoyée en installation de stockage de déchets non dangereux à Aire sur l'Adour

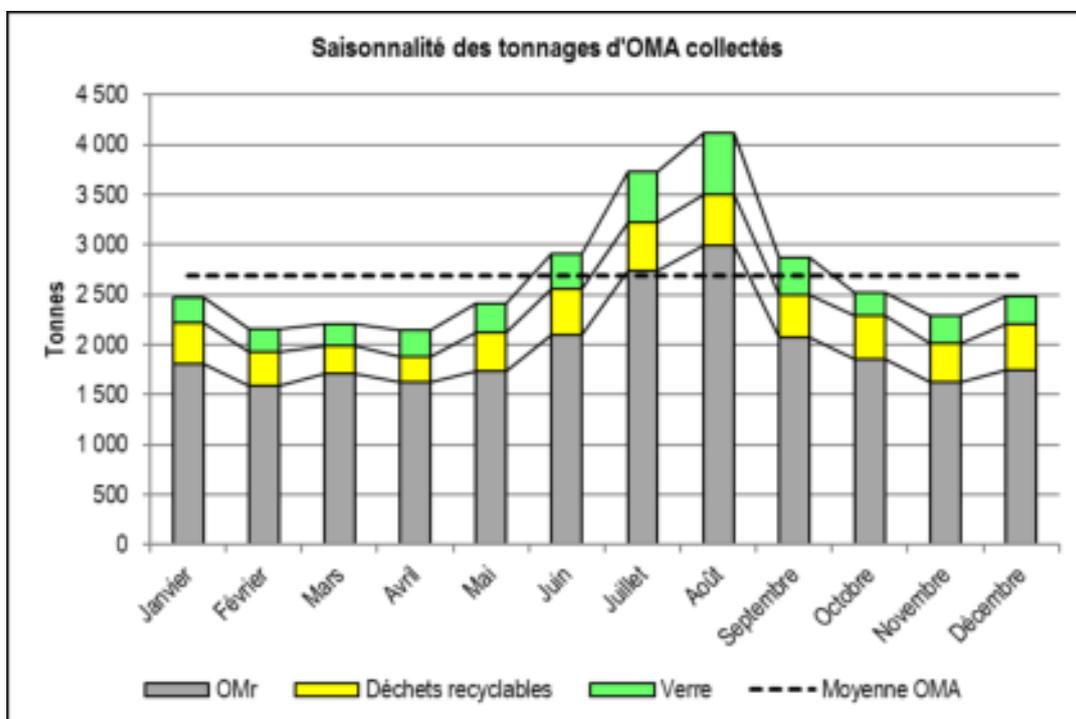
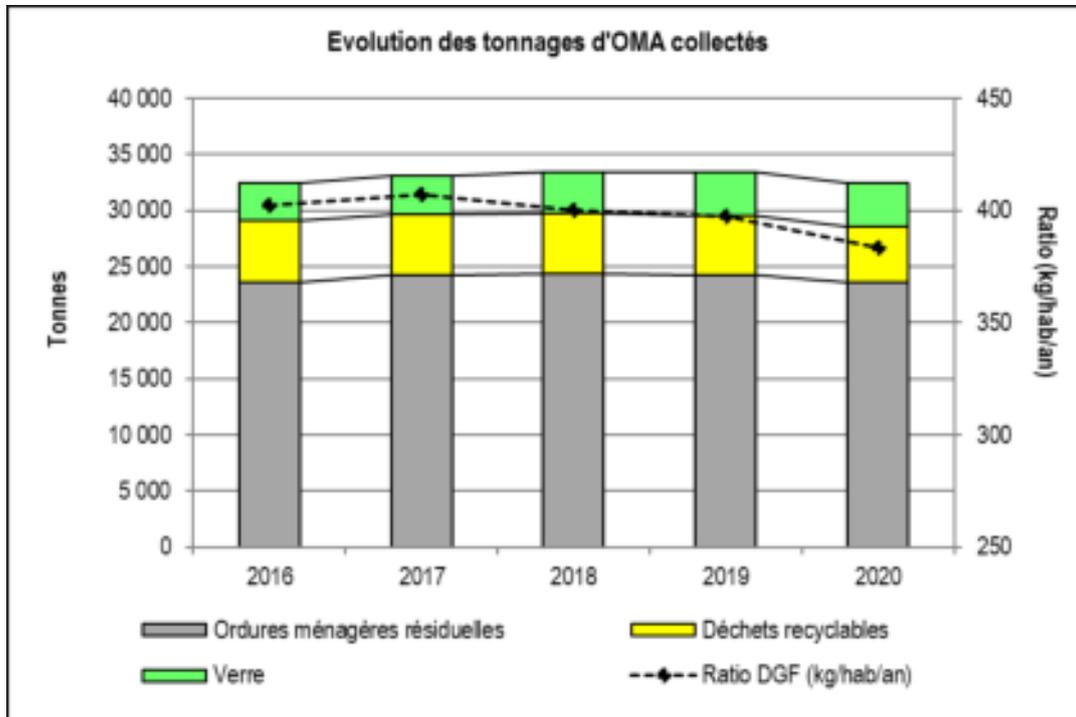
• Fiche descriptive des installations de stockage :

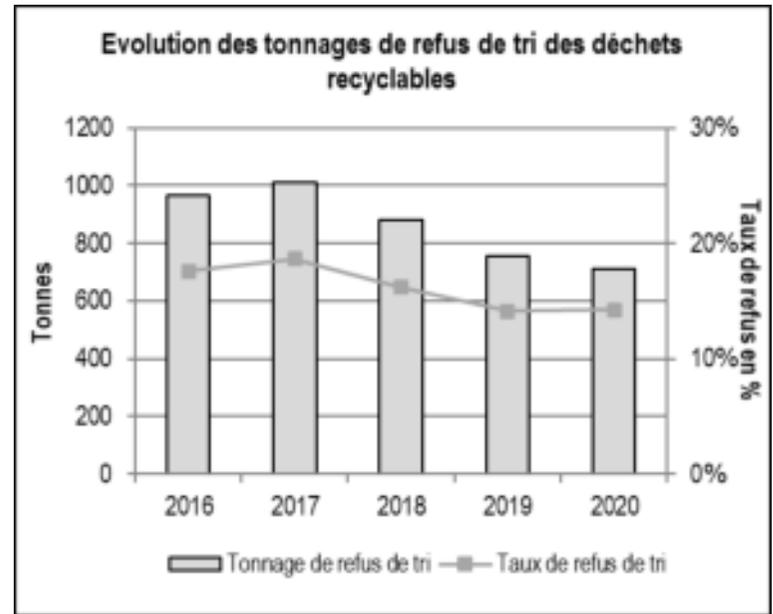
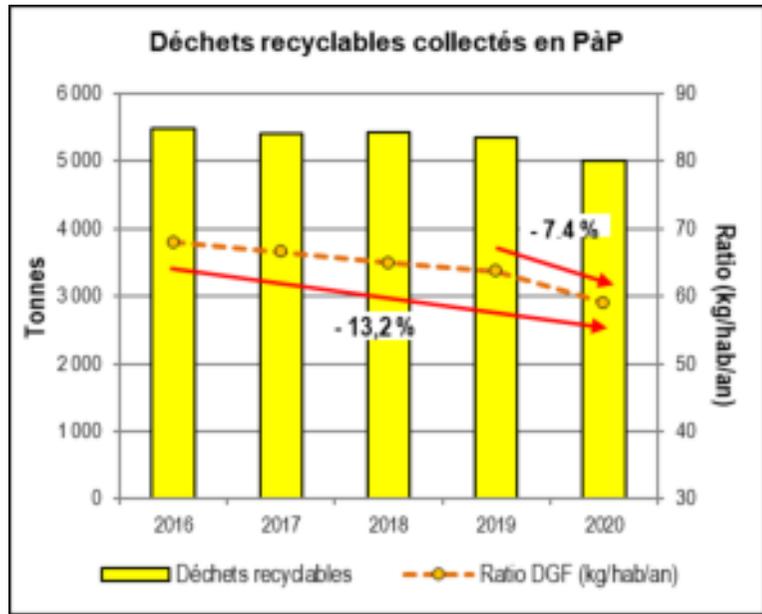
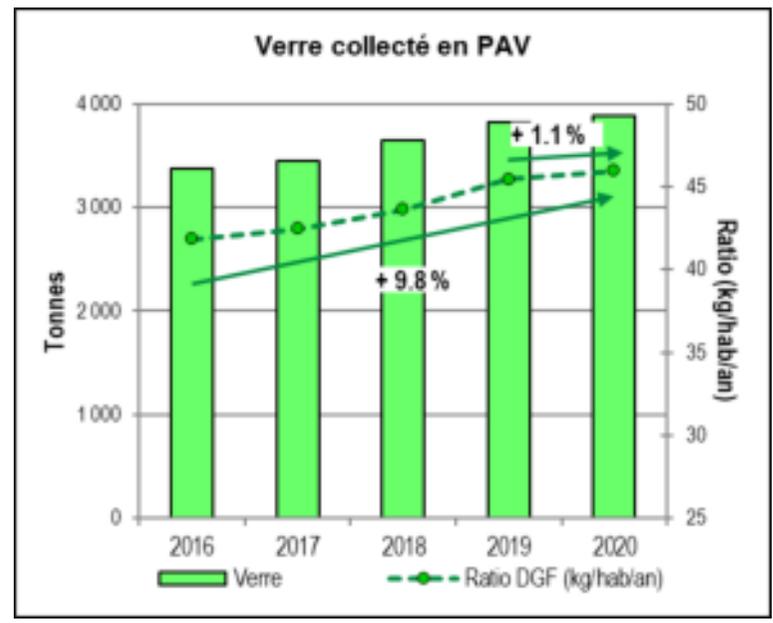
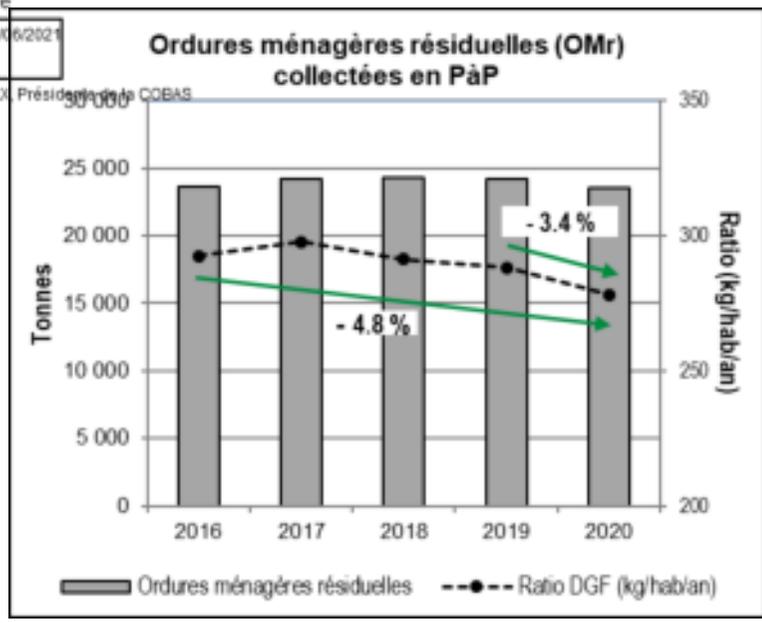
Adresse	1328 Chemin Le Rouzet, 40800 Aire-sur-l'Adour
Maître d'ouvrage	TERRALIA (Groupe PAPREC)
Exploitant	TERRALIA (Groupe PAPREC)
Capacité	62 000 t/an
Date limite d'autorisation	Décembre 2032
Caractéristiques techniques	Mode bioréacteur avec traitement des lixiviats
Tonnage COBAS traité en 2020	6 532 tonnes

ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE

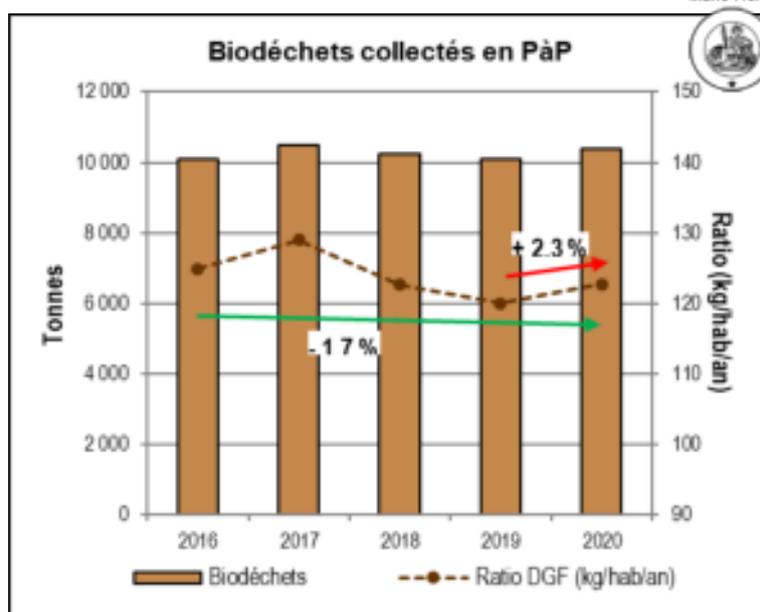


1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA)





2. LA COLLECTE DES BIODECHETS (DECHETS DE JARDIN) EN PORTE-A-PORTE



3. LA COLLECTE EN DECHETERIES

- Activité des déchèteries :**

Déchèterie	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles (*)	TOTAL
Nb de jours d'ouverture	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	
Nb d'habitants desservis	11 528	19 985	3 937	2 516	21 602	8 059		67 627
Nb de visites	52 483	50 783	22 343	21 017	54 715	54 086	8 320	263 747
Nb de bennes	9	11	8	9	10	9	5	61

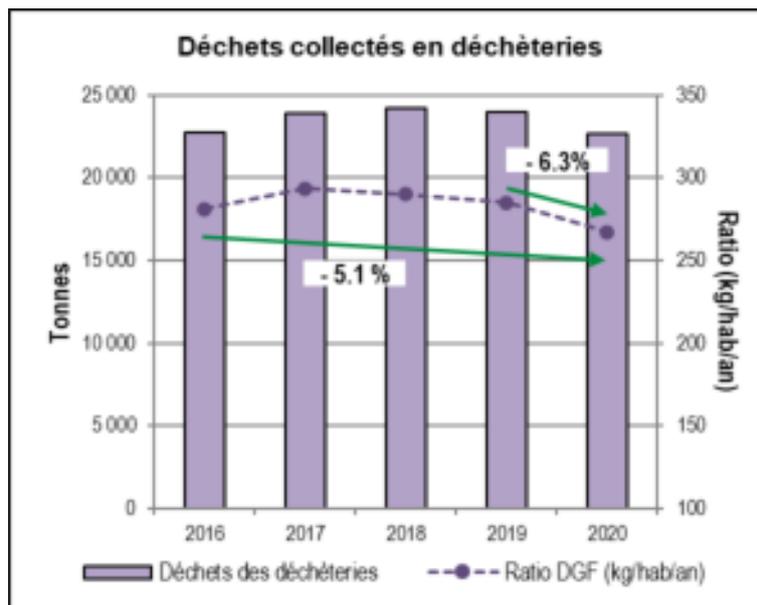
(*) du 1^{er} décembre au 31 mars, ouvert en demi-journée sauf samedi (matin et après-midi).

En 2020, le nombre de visites en déchèterie est estimé à près de 264 000 visites.

- Organisation de la filière des déchets de déchèteries :**

Flux	Entité	Mode de traitement
Déchets verts	COBAS	Valorisation organique Plateforme de compostage du Teich
Gravats	COBAS / SOVASOL	Stockage (classe III) et valorisation Centre de valorisation du Teich
DNV	PERROU & FILS PAPREC Sud-Ouest	Enfouissement (classe II) ISDND d'Aire sur l'Adour (Terralia)
Bois	COBAS / SEOSSE	Préparation au centre de valorisation du Teich Valorisation matière
Ferrailles	CAPY	Valorisation matière La Teste
Cartons/papiers	PAPREC Sud-Ouest	Valorisation matière Centre de tri de Montardon
DEEE	OCAD3E	Valorisation matière
Souches	PERROU & FILS	Préparation au centre de transfert de la Teste Valorisation énergétique
DDS	EcoDDS	Valorisation énergétique Bassens
DDS hors EcoDDS	PENA	Valorisation énergétique Bassens
Textile	Société Le Relais / Actifrip /Fringuette	Valorisation matière
Amiante ciment	Les Pierres de Frontenac	Enfouissement
Huiles minérales	SEVIA	Valorisation matière
Batteries	PENA ENVIRONNEMENT	Valorisation matière
Huiles alimentaires	GECCO	Valorisation matière
Piles	COREPILE	Valorisation matière Cestas
DEA	ECO-MOBILIER	Valorisation matière

- Evolution des tonnages collectés en déchèteries :**



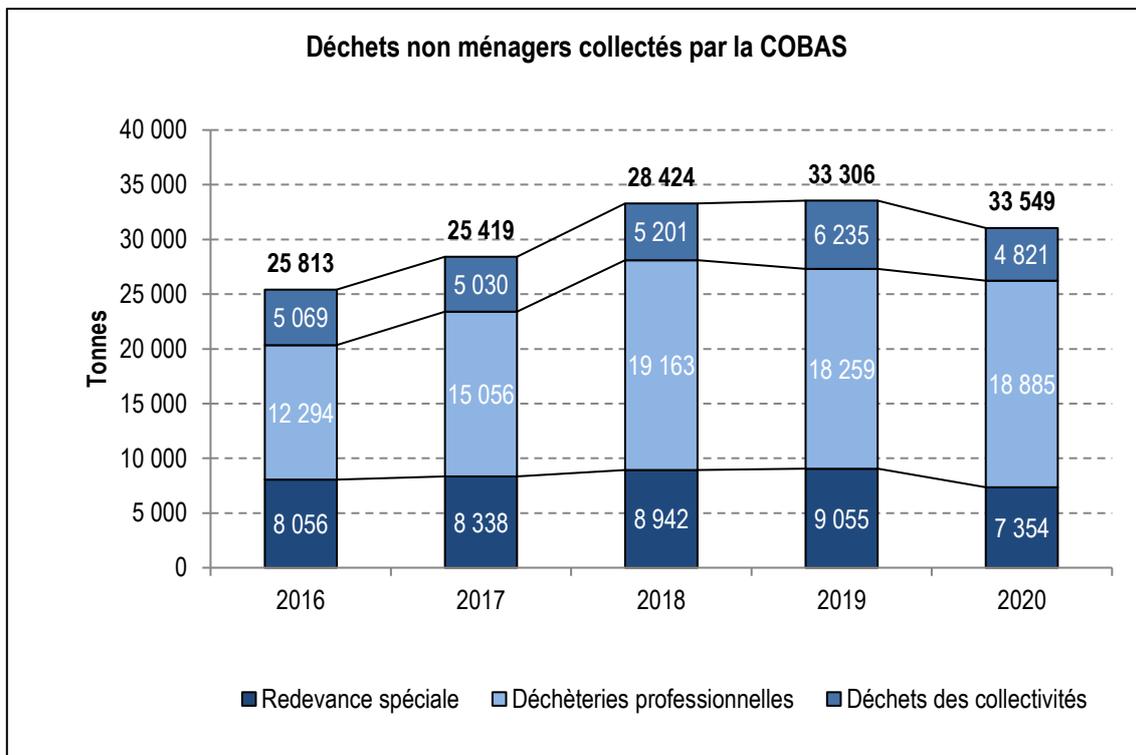
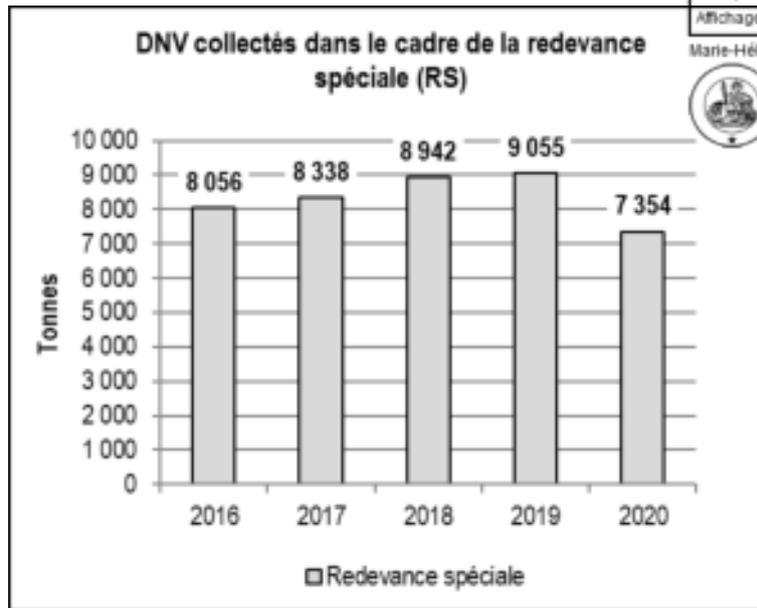
- Détail des tonnages collectés en déchèteries en 2020 :**

Flux	Arcachon	Point vert Les Abatilles	Cazaux	Gujan- Mestras	La Teste de Buch	 ch	Pyla-sur- Mer	Tonnage total
Déchets verts	899	396	551	1 585	1 170	1 253	495	6 347
Gravats en mélange	964		398	1 410	1 260	1 115	263	5 409
Déchets non valorisables	720		267	946	596	762	202	3 492
Mobilier (DEA)	444		137	501	534	331	122	2 069
Bois B (divers)	473		207	614	664	516	111	2 584
Ferraille	196		78	231	268	197	53	1 023
DEEE	128		44	239	221	89	28	748
Cartons	190	7.0	46	121	125	110	48	648
Souches		12.8		18.8				32
Textile	30		6.8	18.5	28.4	13.4	6.2	103
DDS	13.1		5.4	18.8	18.1	7.2	4.3	67
Amiante					25.3			25.3
Huiles minérales	3.2		3.9	6.6	8.8	7.9	0.4	31
DDS (Hors EcoDDS)	2.8		0.5	8.8	11.4	0.5	0.6	24.6
Batteries	2.2		0.8	4.1	3.8	1.5	0.5	12.9
Huiles végétales	0.8		1.2	1.6	2.2	1.0	0.2	6.9
Piles	0.8		0.3	1.5	1.4	0.6	0.2	4.8
Extincteurs	0.1		0.0	0.2	0.2	0.1	0.0	0.6
Lampes	0.2		0.1	0.3	0.3	0.1	0.0	1.0
Total	4 066	416	1 745	5 725	4 939	4 405	1 333	22 628

- Taux de valorisation des déchets collectés en déchèteries en 2020**

Flux	Valorisation matière		Valorisation organique		Valorisation énergétique		Enfouissement	
	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	flux	Tonnes	% du flux
Déchets verts			6 347	100%				
Gravats en mélange	5 409	100%						
Déchets non valorisables							3 492	100%
Mobilier (DEA)	2 069	100%						
Bois B (divers)	2 584	100%						
Ferraille	1 023	100%						
DEEE	748	100%						
Cartons	648	100%						
Souches	32	100%						
Textile	103	100%						
DDS					67	100%		
Amiante							25.3	100%
Huiles minérales	31	100%						
DDS (Hors EcoDDS)					24.6	100%		
Batteries	12.9	100%						
Huiles végétales	6.9	100%						
Piles	4.8	100%						
Extincteurs	0.6	100%						
Lampes	1.0	100%						
Tonnage total (hors inertes)	7 263	42.1%	6 347	36.9%	91	0.5%	3 492	20.4%
Tonnage total	12 672	56.0%	6 347	28.1%	91	0.4%	3 517	15.5%

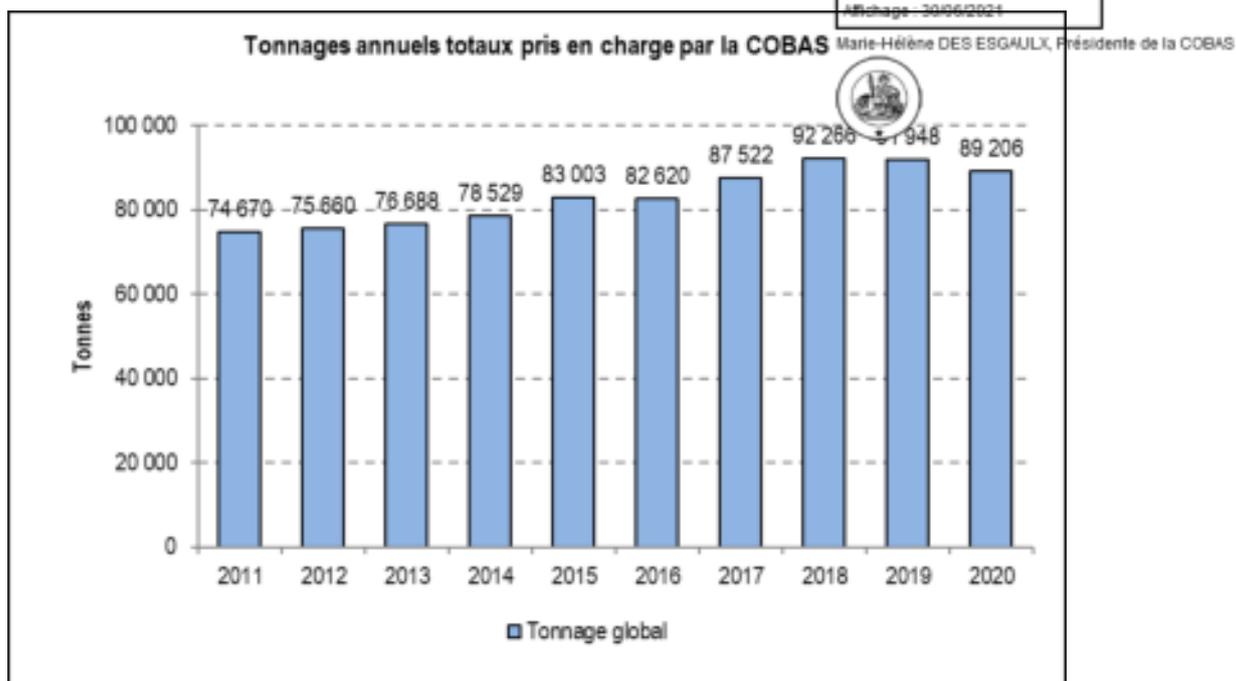
5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS



6. **SYNTHESE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2020**

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021



Flux	Déchets ménagers	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	TOTAL
Ordures ménagères PàP	23 578			23 578
Déchets verts	6 347	4 762	2 928	14 037
Déchets non valorisables	3 492	4 656	1 298	9 446
Gravats	5 409	5 469	28	10 906
Biodéchets PàP	10 401			10 401
Déchets recyclables PàP	5 000			5 000
Bois B (divers)	2 584	2 800	135	5 519
Verre	3 892			3 892
Mobilier (DEA)	2 069	26		2 095
Souches	32	709	213	954
Ferraille	1 023	102		1 125
Cartons	648	127	2.0	777
DEEE	748			748
Varech			181	181
Bois A (brut)		235	3.0	238
Textile	103			103
DDS	67			67
Amiante	25.3		1.1	26.4
Huiles minérales	31		2.4	33
DDS (hors EcoDDS)	24.6		0.1	24.7
Bacs réformés			30	30
Batteries	12.9			12.9
Huiles végétales	6.9			6.9
Piles	4.8			4.8
Extincteurs	0.6			0.6
Lampes	1.2			1.2
TOTAL	65 500	18 885	4 821	89 206

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS

Certificat exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Déchets - 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULT, Présidente de la COBAS

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses d'investissement Dont	2 758 476 €	5 788 654 €	4 203 844 €	1 733 737 €	3 452 874 €
<i>Immobilisations incorporelles</i>	80 243 €	77 778 €	114 816 €	42 033 €	10 679 €
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 878 330 €	5 561 822 €	3 920 983 €	2 042 873 €	2 983 343 €
<i>Immobilisations en cours</i>	189 108 €	24 627 €			
<i>Remboursement de capital</i>	610 795 €	124 427 €	168 045 €	196 663 €	190 445 €
Dépenses de fonctionnement Dont	14 232 735 €	14 493 178 €	14 966 239 €	15 318 525 €	17 713 004 €
<i>Charges à caractère général</i>	6 324 304 €	6 425 870 €	6 813 247 €	6 945 279 €	7 310 605 €
<i>Charges de personnel</i>	6 713 110 €	6 894 945 €	6 879 514 €	7 185 192 €	7 498 637 €
<i>Charges de gestion courante</i>		11 801 €	28 865 €	3 734 €	24 120 €
<i>Charges exceptionnelles</i>	17 352 €	3 712 €	229 €	6 172 €	9 708 €
<i>Intérêt des emprunts</i>	48 193 €	38 018 €	62 256 €	57 017 €	51 462 €
TOTAL DES DEPENSES	16 991 211 €	20 281 832 €	19 170 083 €	17 635 862 €	21 165 878 €
Recettes d'investissement Dont	635 796 €	2 793 059 €	4 655 995 €	3 493 859 €	2 819 472 €
<i>Subventions</i>				39 880 €	
<i>Emprunt</i>			2 000 000 €		
<i>FCTVA</i>	143 821 €	2 793 059 €			
<i>Excédent capitalisé</i>	491 975 €		2 442 261 €	2 332 849 €	
Recettes de fonctionnement Dont	16 437 186 €	17 064 558 €	17 414 308 €	18 362 211 €	18 851 691 €
<i>Produits de service</i>	2 555 889 €	2 776 276 €	2 572 507 €	2 922 205 €	2 316 809 €
<i>TEOM</i>	12 461 196 €	12 750 374 €	13 185 107 €	13 714 238 €	14 148 650 €
<i>Participations</i>	1 052 192 €	1 182 737 €	904 511 €	1 226 184 €	1 549 513 €
<i>Atténuation de charges</i>	182 520 €	162 834 €	195 605 €	276 294 €	272 673 €
<i>Produits exceptionnels</i>	90 456 €	67 737 €	282 013 €	81 644 €	221 135 €
<i>Autres produits de gestion courante</i>	94 933 €	95 682 €	94 454 €	105 877 €	113 068 €
TOTAL DES RECETTES	17 072 981 €	19 857 617 €	22 070 303 €	21 856 070 €	21 671 163 €
Excédent	81 770 €	-424 215 €	2 900 220 €	4 220 208 €	505 286 €

Compte administratif 2020			
Fonctionnement			
Total dépenses réelles	14 893 532 €	Total recettes réelles	18 621 849 €
Autofinancement	2 819 472 €	Opérations de transfert	229 842 €
Total des dépenses	17 713 004 €	Total des recettes	18 851 691 €
Excédent de fonctionnement	1 138 687 €		
Investissement			
Total dépenses réelles	3 223 031 €	Total recettes réelles	- €
Opérations de transfert	229 842 €	Autofinancement	2 819 472 €
Opérations patrimoniales		Opérations patrimoniales	
Total des dépenses	3 452 874 €	Total des recettes	2 819 472 €
Excédent d'investissement	- 633 401 €		
Total des dépenses de l'exercice	21 165 878 €	Total des recettes de l'exercice	21 671 163 €
Excédent de l'exercice 2020	505 286 €		

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-086-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

